



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1918 MERCREDI 22 JANVIER 2014

Chan 2014

Diabes rouges : la grosse déception



La défense des Diabes rouges a craqué à la dernière minute

Les Congolais ont manqué une occasion en or d'assurer leur qualification pour les quarts de finale de la troisième édition du Championnat d'Afrique des nations. Ils ont concédé un décevant match nul de deux buts partout face à la Libye, alors qu'ils avaient pris un départ de rêve en menant par deux buts à zéro avant l'heure de jeu.

Les Libyens ont refait leur retard en réduisant le score au dernier quart d'heure du match, avant de marquer le but de leur qualification à la dernière minute du temps additionnel. Le Ghana victorieux de l'Éthiopie (1-0) et la Libye sont donc qualifiés (le groupe C) pour les quarts de finale qui se joueront à partir de samedi.

Les Congolais sont renvoyés à la maison avec d'énormes regrets. A Brazzaville et partout dans le pays, les fans des Diabes rouges sont inconsolables.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Stimuler l'innovation pour en faire un pilier de l'industrialisation

Inscrite comme secteur clé de l'industrialisation du Congo à l'horizon 2025, la Recherche scientifique se fixe quatre orientations stratégiques pour jouer pleinement son rôle dans cette ambition du gouvernement.

Selon le ministre de tutelle Bruno Jean Richard Itoua, l'action du gouvernement doit également prendre en compte la mise en place des laboratoires considérés comme des lieux par excellence où se développe la recherche.

« Il faut construire, reconstruire et réhabiliter les infrastructures de recherche, nous nous battons aussi pour que la recherche soit désor-



Bruno Jean Richard Itoua

mais intégrée dans le concert des infrastructures parce que ce n'est pas seulement les routes, les aéroports, les ponts. Il faut que les laboratoires, qui sont les lieux par excellence où l'on fait la recherche, soient considérés comme des infrastructures à part entière », a-t-il précisé.

Page 9

COOPÉRATION

La France réitère son engagement à financer des infrastructures urbaines

La République française va injecter, courant cette année 2014, près de 50 milliards FCFA pour soutenir les efforts du Congo dans l'exécution des projets d'intérêt communautaire dans les deux principales villes du pays (-Brazzaville et Pointe-Noire).

Parmi les projets phares inscrits dans ce financement figure l'extension de la route de la Corniche, l'aménagement urbain de certains arrondissements de la capitale ainsi que le drainage des eaux pluviales.

Page 11

BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

Les enjeux de l'élection des maires d'arrondissement

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, l'a évoqué à l'occasion de l'échange de vœux avec ses collaborateurs en indiquant : « des réformes actuellement à l'étude devront déboucher sur le changement du mode de désignation des maires d'arrondissement ».

Pour rendre les conseils d'arrondissement responsables de leur gestion devant leurs mandants, les administrateurs maires seront élus au lieu d'être

nommés comme cela est le cas jusque-là. « Dans la pratique, il y aura des domaines qui seront de la compétence de la mairie centrale et d'autres réservés exclusivement aux conseils d'arrondissements », a expliqué le préfet directeur général des collectivités locales, Charles Ganfouomo, dans un entretien exclusif avec *Les Dépêches de Brazzaville*.

Page 2

ÉDITORIAL

Cohésion

Page 2

ÉDITORIAL

Cohésion

La terrible crise que vit depuis des mois notre voisine et sœur la République centrafricaine est là pour le rappeler de façon tragique à chacun d'entre nous : bien avant le confort, la richesse, la liberté même, ce qui compte le plus pour les humains que nous sommes est la sécurité. Cette sécurité collective sans laquelle nous serions à coup sûr victimes de la funeste inclination de notre propre espèce pour la violence, la sauvagerie sous toutes ses formes.

Depuis la nuit des temps, l'homme sait par expérience que son salut ne peut venir que du groupe auquel il appartient. Limité d'abord à la famille, puis au village, puis à l'ethnie, ce salut a fini par s'organiser logiquement dans un cadre plus vaste, celui de la nation, dont les contours se trouvent fixés par la géographie et par l'histoire. C'est ainsi que sont nés les États modernes, avec leurs institutions, leurs symboles, leurs traditions, leur gouvernance et surtout leur appareil sécuritaire sans lequel cet édifice complexe et fragile ne saurait tenir durablement.

Pour avoir vécu il n'y a pas si longtemps deux guerres civiles dévastatrices, nous savons, nous, Congolais, sur quels terribles désordres la désunion d'un peuple débouche inévitablement. Et nous constatons qu'à notre porte les mêmes causes produisent encore et toujours les mêmes effets puisque les Centrafricains, faute d'avoir su construire à temps une démocratie solide, ont à leur tour plongé dans les pires tourments.

Soyons donc assez sages, assez lucides, assez maîtres de nous-mêmes pour tirer du drame qui se joue à notre porte les leçons qu'il comporte. Tout particulièrement celle-ci : bien avant les ambitions personnelles, bien avant même les aspirations au mieux-être qu'engendre le redressement national, ce qui compte pour un pays est sa stabilité interne, le bon fonctionnement de ses institutions, la permanence de sa force publique, le maintien de sa cohésion nationale.

Ne croyons surtout pas que les progrès accomplis depuis quinze ans dans tous les domaines ont chassé à jamais les mauvais démons qui plongèrent le Congo dans le chaos. Soyons plus que jamais conscients que seule l'unité nationale peut nous mettre à l'abri de la violence.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCENTRALISATION

Vers de nouveaux pouvoirs pour les maires d'arrondissement

Le 14 janvier au cours de la cérémonie des vœux au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le ministre de tutelle, Raymond Zéphirin Mboulou, a enjoint ses administrés de réfléchir sur le nouveau statut des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

« Ces réformes devraient déboucher sur le mode de désignation des maires d'arrondissement qui doivent être élus. Il s'agit de rendre les conseils d'arrondissement responsables de leur gestion devant leurs mandants », avait déclaré le ministre. Afin d'approfondir la problématique et d'aider le public à connaître ses contours, *Les Dépêches de Brazzaville* se sont rapprochées du préfet Charles Gamfouomo, directeur général des collectivités locales, qui a précisé que ces réformes étaient motivées par la nouvelle configuration des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. En effet, chacune de ces villes s'est vue annexée d'un district, à savoir l'île Mbamou pour Brazzaville et Tchamba Nzassi pour Pointe-Noire.

« Si la répartition des compétences est bonne entre les conseils d'arrondissement et la mairie centrale, on va s'attendre à l'efficacité dans le fonctionnement de ces structures.

Il s'agit de séparer les attributions relevant de la compétence de la mairie centrale et celles des conseils d'arrondissement. Ces derniers devraient désormais être indépendants vis-à-vis de la mairie centrale dans leur fonctionnement. Ils doivent jouir de l'autonomie financière », a poursuivi le ministre. Dans la pratique, il y aura des domaines de la compétence de la mairie centrale et d'autres réservés exclusivement aux conseils d'arrondissement. Le transport en commun dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, a-t-il renchéri, relève par exemple de la compétence de la mairie centrale.

En revanche, chaque conseil d'arrondissement devrait s'occuper des



Le préfet Charles Gamfouomo

questions d'assainissement et du ramassage des ordures ménagères à son niveau. « La mairie centrale s'occupera de la gestion de ces ordures en ce qui concerne la décharge commune des immondices », a précisé Charles Gamfouomo. En réalité, a-t-il expliqué, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation n'a su qu'actualiser les lois qui existaient. Dans la Constitution congolaise de 1992, il avait déjà été prévu des conseils d'arrondissement. Et d'ajouter que ces structures n'avaient pas bien fonctionné parce que leurs attributions et celles de la mairie centrale n'étaient pas clairement définies.

Invité à s'expliquer sur le mode de désignation des administrateurs-maires des communautés urbaines, le préfet

directeur général des collectivités locales a indiqué qu'ils étaient nommés par le ministre de l'Intérieur. « Il convient de préciser qu'une communauté urbaine est une entité administrative qui tend à devenir une commune de plein exercice. Un certain nombre de critères sont pris en compte pour le passage de la communauté urbaine à la commune. Entre autres : la démographie ; les infrastructures, ainsi que la capacité à générer les fonds. Lorsqu'une communauté urbaine est érigée en commune, elle devient gérée par un maire élu », a précisé Charles Gamfouomo. En outre, le ministre envisage d'ériger tous les chefs-lieux des départements en communes.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhass
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Japan Metal Industrie confrontée aux difficultés d'électricité

Le constat a été fait par le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, qui a visité, le 18 janvier, les différents compartiments de cette usine de fabrication de fer à béton, basée à Djiri, au nord de Brazzaville.

La société Japan Metal Industrie, dirigée par la Chinoise Li Hui, éprouve des difficultés liées à la faiblesse d'intensité de l'électricité induisant des pannes récurrentes. En effet, au lieu de 150 tonnes par jour comme prévu, l'usine qui a démarré sa production en janvier 2013 avec 100 tonnes, produit actuellement 70 tonnes de barres de fer, toutes catégories confondues. Le ministre Isidore Mvouba, qui a notamment visité le magasin de stockage de la ferraille, la section fabrication d'oxygène, les réservoirs et le four manuel, n'a pas caché son indignation. « La capacité de production est de 150 tonnes par jour, malheureusement l'usine est confrontée aux problèmes d'électricité moyennant quoi, ils travaillent à mi-temps : au lieu de 26 jours, ils travaillent 15 jours par mois, ce qui est fort regrettable puisque cette usine, qui est pour nous un exemple à suivre, engendre une baisse de production avec une incidence financière négative », a déploré le ministre.

En dépit de ces regrets, le ministre du Développement industriel a constaté que cette unité de production de fer à béton, pointes, étriers, gaz, tubes, qui venait d'être créée, fonctionnait normalement. C'est une usine à capitaux totalement privés, a-t-il rappelé, créée par Li Hui. « Il s'agit des investissements directs étrangers. En



Les ouvriers de Japan Metal Industrie. crédit photo Adiac

tant que ministre de tutelle, nous avons vocation à tirer le maximum d'investisseurs de ce genre. C'est une fierté pour nous, un exemple que nous voulons dupliquer sur toute l'étendue du territoire national en attirant dans notre pays, à travers des conditions que nous devons créer pour améliorer le climat des affaires, le maximum d'investissements pour ce genre d'usine à créer », a pour-

suivi Isidore Mvouba.

Enfin, le ministre a félicité et encouragé la présidente de cette unité de production, qui a mis en jeu 10 milliards FCFA pour l'aboutissement de ce projet. Li Hui a en effet embauché à ce jour 280 personnes, dont 200 Congolais et 80 Chinois. Selon le directeur commercial, Rey Blaise Dzaba Mokoko, comme toute jeune entreprise, Japan Metal Industrie

connait quelques difficultés. Mais, il espère que des solutions seront trouvées dans les prochains jours. Cette société utilise de la matière première constituée de déchets ferreux ramassés sur place, associés à d'autres adjuvants de fabrication, notamment le silico-manganèse, le ferro-silicium, l'acide borique, les silicates de calcium, de sodium, l'amiante et des produits réfractaires. « Nous avons

déjà produit 400 à 500 mille tonnes. La demande est assez importante d'autant que le Congo est un pays qui est en construction. Surtout, avec la construction de l'université et du stage à Kintélé, nous pensons que nous serons de plus en plus sollicités par les entreprises parce que les chantiers sont dans le même périmètre », a conclu Rey Blaise Dzaba Mokoko.

Parfait Wilfried Douniama

REDD+

Une consultation nationale pour l'amélioration du programme

Différentes contributions devront enrichir les documents en préparation liés à l'achat carbone avec la Banque mondiale, qui sont attendus d'ici à fin février. L'institution bancaire a mis en place le fonds carbone forestier. Cette information pourrait susciter l'amélioration du programme REDD+ (réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière)

Le comité de pilotage du REDD+ du Congo a organisé le 18 janvier à Brazzaville, une consultation nationale avec les délégués des ministères et les conseillers à la présidence sur l'achat carbone au Congo. Cette sensibilisation se poursuivra avec la société civile, qui sera fortement impliquée.

Selon le coordonnateur du projet, Georges Claver Boudzanga, le Congo est l'un des pays les plus riches de la planète en termes de forêts par tête d'habitant (6ha/ha), dépassant largement le

potentiel de l'Indonésie, du Brésil et de la République démocratique du Congo. Un autre indicateur est que le Congo est considéré comme le champion du monde en matière d'aménagement forestier durable. « Ce sont des acquis qui permettent au Congo d'avoir une place de choix et de bénéficier des avantages internationaux », s'est

ragailardi Georges Claver Boudzanga.

Il a insisté sur la valorisation de cet acquis dont regorge le Congo afin d'attirer l'attention de la Norvège. Ce pays donateur devrait se rendre compte que dans le cadre de la gestion durable, le Congo contribue énormément à l'atténuation du climat mondial. « Nous

faisons des efforts qui devraient être accompagnés de financements internationaux », a renchéri le coordonnateur du projet REDD+. En effet, le fonds carbone n'a prévu que 5 places. Or 2 places sont déjà acquises par l'Indonésie et le Costa Rica. Reste 3 places pour 10 pays en lice, et pas les moindres, dont la République du

Congo. De ce qui est du projet lié à l'achat carbone, la zone pilote est celle des départements de la Likouala et de la Sangha. Il sera mis en œuvre par la société CIB (Congolaise d'industrie et de bois). 22,5 millions d'ha sont couverts de forêts et 5 millions d'ha sont aménagés.

Des documents à produire, il s'agit d'une première sur une note d'idée de programme. Les premiers éléments vont être soumis au fonds carbone de manière à apporter des argumentaires sur les capacités du Congo à réduire les émissions de carbone et à augmenter ses stocks de carbone forestier à travers la séquestration. Ainsi sur la base des commentaires recueillis par des évaluateurs, le second document portera la touche finale et donnera le quitus au gouvernement du Congo pour aller vers un contrat d'achat carbone du fonds carbone mis en place par la BM.

Nancy France Loutoumba



La concertation nationale avec les hauts responsables. crédit photo Adiac



PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE
ET PORTS SECONDAIRES

DIRECTION GENERALE

Tél. : 22281 - 50 - 18 B
Fax : 81 - 10 - 80
BP 2048
BRAZZAVILLE

République du Congo
Unité* Travail* Progrès

=====

Monsieur le Président de la République,

À l'occasion de la fête du nouvel an, les travailleurs du port autonome de Brazzaville et ports secondaires se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014.

Exprimons l'hommage de notre profonde gratitude pour votre vision constante et stratégique d'accorder une grande priorité au développement des infrastructures de base et partant, du port autonome de Brazzaville et ports secondaires.

Nous formulons à votre endroit et à votre famille, nos vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de réussite dans votre lourde tâche.

Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2013

Le Directeur Général

Martin Blaise BOYAMBA

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Pour des besoins de pouvoir, les hommes politiques aiment instrumentaliser les problèmes... »

Catherine Samba-Panza, présidente de transition de la Centrafrique, le 21 janvier sur RFI.

□ « Il est difficile pour une entreprise congolaise, avec les moyens du bord, de lutter contre les entreprises étrangères, car celles-ci mettent en jeu de gros moyens. »

Vérone Mankou, directeur général de la société VMK, le 17 janvier 2014 à Brazzaville à l'atelier sur le secteur privé national

□ « Est-il normal que l'Afrique qui compte cinquante-quatre fédérations, n'ait que quatre sièges au comité exécutif de la Fifa ? »

Jérôme Champagne, Français, ancien collaborateur de Joseph Blatter, candidat annoncé au poste de président de la Fifa, Jeune Afrique, le 16 janvier 2014.

□ « Les systèmes de santé africains se sont construits au moment des indépendances, sur le modèle public, et les personnels de santé sont souvent des fonctionnaires. »

Agnès Soucat, directrice du développement humain à la BAD, Jeune Afrique, le 20 janvier 2014.

□ « La gestion des carrières avec effets financiers est, pour tout chef d'entreprise et pour l'État, un devoir et, pour le travailleur, un droit et un motif réel de satisfaction et de motivation. »

Sidonie Kinzonzi, directrice générale de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, discours à la réunion de la commission administrative paritaire d'avancement, le 16 janvier 2014.

□ « Quand un opérateur économique vient dans notre administration, il doit sortir de là content. Ne pensez pas que quand nous sommes dans les bureaux, nous sommes des patrons et que les usagers qui viennent nous voir sont comme des mendiants. »

Claudine Munari, ministre congolaise du Commerce et des Approvisionnements, le 21 janvier 2014 à Brazzaville lors de la session de formation du personnel sous tutelle.

AFFAIRES FONCIÈRES

Plusieurs décisions envisagées pour lutter contre les érosions à Brazzaville

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a visité, le 20 janvier, les sites d'érosions dans les quartiers du nord de Brazzaville avec l'objectif de relancer une nouvelle politique de lutte contre ce phénomène.

À Brazzaville, le ministère en charge de l'aménagement foncier envisage d'interdire par décret toute occupation afin de protéger les bassins versants. Il va devoir également créer une cartographie des lieux ; construire une corniche ; mettre en place sur ces zones accidentées des plantes de couverture (forêts de protection) pour empêcher l'évolution des ravines ; renforcer le système de protection du couvert végétal et créer un comité d'éveil.

« De 1983 à 1987, il n'y avait aucune maison et la zone avait été déclarée non conforme à la construction. L'érosion de Casis avait été traitée à la suite des occupations. Le ruissellement des eaux de pluie non canalisé multiplie les cas d'érosions. De l'autre côté, il y a des gabillons mais des citoyens inciviques volent la pierre entassée, ce qui entraîne forcément de graves conséquences », explique Aristide Mampouya, président de l'association des propriétaires terriens.

Dans ces zones inconstructibles, l'État n'est pas impliqué dans la vente occasionnelle des parcelles. L'absence de canalisations dans les zones où ruissellent toutes les eaux des parcelles plus ou moins occupées et la disposition de celles qui existent dans le sens de la pente la plus forte sont les principales causes de la dynamique érosive et de la localisation quasi systématique des principaux ravins le long de ces voies très passantes. La solution à ce problème réside donc dans la maîtrise des ruissellements. L'expansion urbaine de la ville de Brazzaville, sans concertation entre les institutions en charge de l'aménagement, entraîne des problèmes d'érosion dus, pour leur plus grande part, à l'élimination de la végétation qui fixe les sols. « Le gouvernement a traité à coup de



Une érosion qui se développe dans le quartier du Centre national de la radio et de la télévision (© DR)

milliards cette érosion. Donc au quartier Casis, on ne peut plus parler d'érosion, bien entendu, sous réserve des comportements inciviques des populations. Nous allons interdire la construction au niveau de ce versant et que les propriétaires terriens vendent des parcelles », a indiqué le ministre Pierre Mabiala, chargé des Af-

de la route nationale n°2, à l'arrêt Casis ; il progresse en diagonale du Centre national de la radio et de la télévision, à une cinquantaine de mètres de l'Institut des sciences et techniques professionnelles, ainsi qu'au quartier du mont Boukiero. Le glissement de terrain touche actuellement chaque parcelle et les habitants de cette zone de Brazza-



Des habitations en danger

fares foncières et du Domaine public. Les populations ont subi des sinistres depuis le début de ce phénomène, il y a environ dix ans. À l'heure actuelle, l'érosion de cette avenue laisse craindre de nombreux dégâts à la moindre pluie : écroulement des habitations et autres.

Les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues à Brazzaville ont aggravé les glissements de terrain. Ce phénomène s'accroît de plus en plus dans le neuvième arrondissement de Brazzaville (Djiri), plus précisément au bord

ville se sentent abandonnés à leur triste sort. Les jeunes du quartier s'étaient mobilisés pour essayer de bloquer, en vain, le phénomène, en entassant des sacs de sable et en jetant des épaves de voitures dans la crevasse. Plusieurs visites ont été effectuées par les autorités afin de redonner espoir à ces populations plongées dans l'angoisse. De même, une enquête pour le recensement de toutes les victimes a été menée et les familles concernées pourraient, selon les cas, être indemnisées.

Les glissements de terrain ou érosions s'observent à Brazzaville en zones périphériques sur les bassins versants. Dans ces zones inconstructibles, il n'existe pas de lotissements, d'édifices ou d'aires de jeux et parfois l'éclairage public manque.

« L'occupation anarchique des parcelles sera traitée rigoureusement en 2014, car les actes inciviques des citoyens et des propriétaires terriens, inconscients de leur gravité, interpellent même le président de la République », a indiqué le ministre Pierre Mabiala.



Le ministre Pierre Mabiala accompagné de la maire de Djiri, Ida Victorine Ngampolo (© DR)

BONNE ANNÉE-2014

**POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Pour participer au BUILD Africa forum,
demandez votre invitation sur www.buildafricaforum.com

“L’Afrique doit mobiliser 50 milliards de dollars
supplémentaires par an pour ses infrastructures”
- Makhtar Diop, Vice-président pour la Région Afrique,
Banque Mondiale

Le forum des infrastructures en Afrique

5 AU 7 FÉVRIER 2014 - BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
INVESTISSEMENTS - RESEAUX - PROSPECTION – PARTENARIATS – APPELS D’OFFRES
PROJETS A L’ECHELLE DU CONTINENT

Sous le Haut Patronage de Son Excellence Denis Sassou N’Guesso, Président de la République du Congo
Organisé par le Ministère de l’Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux

BUILD
AFRICA



Brazzaville Unites
Infrastructure Leaders
For Development.

Participez au challenge ! Inscrivez-vous au forum BUILD Africa et rejoignez :

Renaissance
Capital

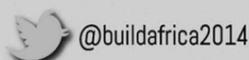


TREVI Group



BOMBARDIER

www.buildafricaforum.com



Contact : julie.voiriot@buildafricaforum.com

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo développe un projet sur les mangroves

Le projet intitulé « Gestion intégrée des mangroves et zones humides associées et des écosystèmes forestiers côtiers » a été lancé le 20 janvier à Brazzaville, visant à réduire de façon significative, la dégradation des mangroves et des zones humides associées en République du Congo.



Les participants à l'atelier (crédit et photo adiac)

Ce nouveau projet a été lancé au cours de la première réunion du comité de pilotage, co-présidée par le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, et par le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Congo, Dieudonné Kiguyagda.

Ce projet, en effet, vise à réduire tant soit peu, la dégradation des mangroves, y compris celles des zones humides associées, ainsi que des écosystèmes forestiers côtiers, à travers le renforcement d'une collaboration intersectorielle et la participation des communautés locales. Il s'agit notamment de renforcer la protection des écosystèmes et de réduire leur dégradation, en y adaptant une nouvelle approche dans la gestion des ressources naturelles. L'objectif étant d'aider les communautés locales qui y vivent, afin qu'elles adaptent un nouveau mode d'utilisation de ces ressources qui privilégie la conservation et la restauration du milieu, en vue d'une exploitation durable de cette biodiversité.

Plus concrètement, le projet facilitera la mise en œuvre d'un cadre juridique et institutionnel propice à la gestion durable des mangroves et la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des écosystèmes de mangroves. Également, le projet aidera à l'élaboration des plans de gestion et de restauration des mangroves ainsi que des écosystèmes forestiers côtiers, visant l'implication des communautés locales dans la mise en œuvre des plans de gestion communautaires des mangroves et des écosystèmes forestiers.

Ce projet durera trois ans. Il est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le gouvernement congolais et les partenaires, pour un montant de 3.344.200 dollars. Par ailleurs, pour mieux gérer ce projet, une unité est installée, qui devra assurer en même temps la gestion au quotidien du projet et sa mise en œuvre.

Au cours de cette réunion de pilotage, les participants ont aussi examiné et approuvé le plan de travail annuel et le budget. De même, ils ont débattu sur la question de la mobilisation des co-financements. Plusieurs cadres venus des ministères du Tourisme et de l'Environnement et de celui de l'Économie forestière et du Développement durable, ainsi que les agents du système des Nations unies, ont pris part à ces assises.

Firmin Oyé

Formation continue en 3 mois

Informatique : 10.000Fcfa/3 mois ;
langues (anglais, portugais, chinois, italien,
espagnol...) : 10.000Fcfa/3 mois

Contact : 04 108 24 36. Eglise EDDC ;
29 rue Loukouo ; Av. Bouetambongo ; Moukondo

Changement de nom

Je m'appelle OTTO-MBONGO NGOUASSO Nayanka
Doriane. Désormais
on m'appellera OTTO-MBONGO Grâce Doriane.

AGRO-INDUSTRIE

Des jeunes Congolais se lancent dans la production de manioc

Initiée par le « Groupe initiatives des jeunes dans la filière de manioc » (GIJFMC), l'unité mise en service a pour vocation de produire de façon semi-industrielle, la chikwangue (manioc) ainsi que plusieurs autres produits dérivés de cet aliment de base.

La structure implantée à Brazzaville, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, a été mise en service le 17 janvier, en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Jean Fulgence Mouangou, et de nombreux autres invités. L'ossature technique de cette unité de production est composée entre autres, d'un pétrin de 28 litres de capacité, capable de contenir en une seule fois, une patte pouvant ressortir environ 100 manioc ; de robots foueteurs électriques et de deux fours, dont un moderne fonction-

nant au gaz et un autre, plus traditionnel, marchant avec du charbon.

La mise en œuvre de cette unité vise deux objectifs fondamentaux : la production moderne de la chikwangue (manioc) et l'ouverture d'une pâtisserie dont les produits seront faits à base de tubercules et de farine de manioc. L'unité produit en effet plusieurs aliments dérivés à base de farine de manioc, notamment plusieurs formes de gâteaux (gâteau tubercule, crêpe de manioc, gâteau yaourt, fondant au chocolat,...). Pour faire fonctionner cette unité de production, onze jeunes, en majorité des femmes, ont suivi une formation, pendant deux mois, encadrée par l'Organisation pour la valorisation de la culture de manioc au Congo (Ovamaco), une ONG dirigée par Rachel Malongaqui et qui œuvre dans la promotion de la culture du ma-

nioc. Ces jeunes ont ainsi appris un métier qui désormais, leur permet l'insertion sociale et la prise en charge.

« Je suis ravie de participer à cette formation ; j'ai donc appris à fabriquer des gâteaux à base de farine et de tubercules de manioc, et ça m'aide beaucoup. Plusieurs personnes m'ont déjà sollicité pour que je participe à de grandes manifestations dans le cadre du service traiteur », s'est réjouie mademoiselle Biyela Raty. Les participants à la formation ont reçu des attestations de fin de formation délivrées par l'ONG Ovamaco.

Dans son mot de circonstance, Jean Fulgence Mouangou a encouragé les jeunes ainsi que l'ONG pour leur participation à cette initiative qui encourage l'entrepreneuriat dans le secteur de la production de manioc.

F.O.

GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

16 contrôleurs formés pour la Cour des comptes

Les vérificateurs et assistants vérificateurs de la Cour des comptes et de discipline budgétaire (CCDB) ont suivi, du 14 au 21 janvier à Brazzaville, une formation sur la Gestion axée sur les résultats (GAR).

L'objectif de la session était de leur fournir la méthode et le cadre des dépenses sectorielles à moyen terme. Ce séminaire a été organisé dans le but de répondre au besoin croissant des décideurs, des professionnels et techniciens du secteur public impliqués dans la planification et le suivi évaluation des politiques, programmes et projets de leurs

administrations. Pour relever ces défis institutionnels et techniques, la CCDB entend à travers cette formation réformer ses méthodes de contrôle budgétaire en utilisant les indicateurs de performance. En rappel, une loi relative au régime financier de l'État, consacrant le passage d'un budget de moyens à un budget par objectifs, récemment adoptée par le Congo, favorise cette méthode.

Plusieurs thèmes ont été développés au cours de ces assises. Il s'agit entre autres de : l'état d'avancement de l'implantation de la GAR au Congo, les indica-

teurs de performance et la démarche de planification stratégique. Les principaux bénéficiaires de la formation sont des jeunes nouvellement recrutés et détenteurs de masters en finances, en gestion et en économie. « Vous êtes un maillon important de l'activité de contrôle de la Cour des comptes. J'espère que vous en ferez bon usage, car nous comptons sur vous. Nous vous suivrons dans ce que vous ferez en veillant à la mise en application des connaissances acquises », a indiqué le procureur près la CCDB, Gilbert Mouyabi.

Josiane Mambou Loukoula

Le numérique et vous

242tech ! Du laboratoire de BantuHub où le site se concoctait depuis plusieurs semaines, le portail créé par Estime Sanza et dédié à l'actualité TIC vient de franchir une autre étape. Il est désormais visible sur la toile à l'adresse : www.242tech.com. Si vous le visitez à l'instant, soyez modéré à l'idée de formuler une critique car le travail n'est pas totalement fini.

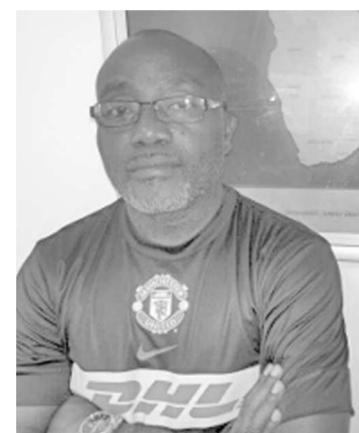
Baladeur et réactif sur les réseaux sociaux, le jeune Congolais passionné des TIC et d'Internet, Estime Sanza, a trouvé le filon pour mieux s'exprimer. À l'instar de ses gribouilles sur Facebook où il anime une petite page nommée Congotech, Estime se dévoue désormais à remplir les quelques rubriques de son portail qui voit le jour grâce à l'incubation de BantuHub, un espace de Coworking installé à Brazzaville par l'association BantuTech. Ici, dit-il, c'est l'actualité TIC dont il s'agit avec des analyses et des perspectives. Mise en ligne depuis quelques jours, une poignée d'articles bénéficie déjà de quelques commentaires d'internautes de première heure. Estime évoque, par exemple, la présence formidable sur Internet des ministres congolais comme Alain Akouala Atipault et Thierry Mougalla. « Ce sont deux personnalités qui s'adaptent bien au web 2.0. Grâce à leur présence sur les réseaux sociaux, une certaine actualité gouvernementale est consommée sans bruit », commente le jeune Estime qui vient de célébrer il y a un mois ses 18 ans.

Start-up en devenir, le projet a un bel avenir. Il

s'inscrit dans le prolongement de l'économie numérique qui se construit et qui devra trouver dans les médias spécialisés, un relais sûr. Mais il faudra trouver un modèle économique à l'initiative au-delà d'éventuels partenaires et sponsors qui n'hésiteront pas à trouver dans le portail une nouvelle plateforme de collaboration intelligente. Pour l'heure, Estime se débat tout seul, entre le hub qu'il doit fréquenter, le bénéfice des conseils et d'Internet pour mettre en ligne ses articles, et l'école.

Regard maintenant jeté vers sa future entreprise, Estime attend du soutien. Pas celui de simples « J'aime » sur Facebook et de littératures politiques. Le 21 janvier, lors d'une visite surprise de BantuHub, le ministre Thierry Mougalla n'a pas tari d'éloges sur le jeune « geek ». Un soutien certain ne tardera pas, sans doute, de la part du patron du secteur des TIC ! Estime en parlera peut-être dans un article dans le tout frais 242tech qui démarre timidement...

Quentin Loubou



1. Comment expliquez-vous le succès de DHL Express?

• Le succès de DHL s'explique par notre Stratégie que nous appelons FOCUS. Elle est construite autour de quatre piliers: Employés motivés, niveau de service élevé, clients fidèles et réseau rentable. Nous bâtissons autour de ces quatre piliers afin de nous assurer une croissance constante et de nous assurer que les clients sont satisfaits de nos services

2. Globalement l'Afrique est un de vos marchés les plus actifs. Qu'est-ce qui a contribué à votre revenu en 2013 ?

- L'Afrique représente un potentiel énorme – la région avec le taux de croissance le plus rapide, plus d'un milliard de consommateurs
- Nous avons connu une performance remarquable, grâce à un réseau et à une expérience incomparables dans le continent, une équipe performante
- L'importation et les échanges inter africains sont les principaux contributeurs, avec l'Asie Pacifique qui émerge comme un partenaire commercial pendant que nous constatons un déclin avec l'Europe

3. Comment estimez-vous votre présence sur le terrain en comparaison avec les autres opérateurs dans votre domaine d'activité ?

• Dans notre domaine d'activité, DHL est le numéro un en termes de nombre de points de vente en Afrique. De plus, au courant de l'année dernière, nous avons accru notre présence sur le terrain au travers de revendeurs et d'autres partenaires

4. Tout au long de l'année 2013 DHL s'est engagée à accroître sa présence dans les zones semi-urbaines et dans les zones rurales, ainsi que dans le secteur des PME. Pourquoi mettez-vous l'accent sur les PME ?

- Les PME contribuent énormément à la croissance en Afrique; elles ont commencé à contribuer au PIB des pays et offrent des emplois formels. Les PME représentent environ 92% des 2,6 millions de clients
- Nous avons fait une étude, réalisée par HIS Global Insight, qui montre que les PME opérant sur le marché international réussissent doublement parce qu'il y a une très forte corrélation entre les performances commerciales et les activités commerciales internationales
- Notre réseau international, notre connaissance des marchés locaux dans plus de 220 pays et territoires et les moyens que nous disposons (comme les outils électroniques pour les expéditions) conviennent bien aux PME, elles qui ont des moyens limités et qui veulent faire des expéditions internationales

5. Quelle est la stratégie de DHL pour approcher les PME qui perçoivent vos services comme étant trop chers et hors de leur portée ?

• Connaissant l'industrie du service, nous avons mis en place des produits adaptés aux besoins des PME afin de les accompagner dans leur croissance et dans leur réussite. C'est aussi cela DHL : contribuer à la réussite des affaires et s'assurer que les besoins des clients sont satisfaits

6. Les coûts de transport ont un grand impact sur le secteur de la logistique si nous considérons la faiblesse des infrastructures. Comment cela affecte-t-il votre activité ?

• Nous connaissons des défis pour ce qui est du transport et des infrastructures, cependant les compagnies aériennes sont en train d'investir, les Etats investissent et sont en train de développer les infra-

structures et DHL va continuer à s'investir et à trouver des voies pour s'assurer que l'Afrique réalise son potentiel, spécialement dans l'augmentation du nombre de PME.

• Jusqu'ici nous sommes présents dans 220 pays et territoires à travers le monde, avec un incomparable réseau global. Comment cela se traduit-il en Afrique :

Nous sommes présents dans tous les marchés africains
Nous avons été le premier opérateur dans notre secteur à s'installer dans la plus part des marchés africains

Nous sommes le seul groupe opérant avec ses propres avions en Afrique

• Avec notre réseau global nous avons la capacité d'éviter des coûts supplémentaires à nos clients, ce que nous faisons

7. En comparaison avec des puissances comme l'Asie, comment estimez-vous le retard de l'Afrique en termes d'infrastructures de transport ? Qu'est-ce qui doit être fait pour nous améliorer ?

• C'est sûr, l'Afrique connaît des défis avec ses infrastructures, mais nous notons des améliorations. Plusieurs pays investissent énormément, il en est de même pour des opérateurs majeurs comme DHL. L'année dernière, nous avons investi en Tanzanie et au Nigeria avec de grands centres au niveau des aéroports ; nous avons ouvert un centre régional de contrôle de qualité en Afrique du Sud ; nous avons acquis de nouveaux avions dont un basé au Nigeria ; désormais Pointe Noire et Brazzaville sont desservies par des avions avec une plus grande capacité ...

• Il revient à la fois aux Etats et aux opérateurs économiques d'investir dans les infrastructures pour permettre une amélioration du paysage économique de l'Afrique

8. Vous rencontrez des problèmes avec la bureaucratie au niveau des Douanes?

• Les frontières, la douane, les taxes, les interdictions d'importer et d'exporter, les quotas variables d'importation, les réglementations restrictives à l'origine et le contrôle sur les prix sont des problèmes que nous rencontrons en Afrique. Le commerce via internet représente une belle opportunité pour les affaires, mais cela nécessite un changement de mentalité de la part des autorités. En Australie par exemple, nous avons connu une croissance relative annuelle de 30% due non seulement à une monnaie forte, mais aussi grâce à une taxation attractive qui exempte de droit et taxe toute importation d'une valeur inférieure à 1000 dollar australiens (environ 480.000FCFA)

• Si les Etats pouvaient reconsidérer ces problèmes, nous pourrions assister à une explosion de l'activité commerciale du jour au lendemain. Associé à l'amélioration des infrastructures de communications, le commerce via internet représente une opportunité majeure qui malheureusement est ignorée jusqu'ici dans la majorité des pays.

9. Quels sont vos plans pour 2014

• Nous allons continuer à investir pour conserver notre place de numéro un en améliorant la connexion entre les marchés (accroissement du nombre d'avions...)

• Nous allons relever encore plus les standards de service pour les clients (livraison le lendemain, avant 09h00...)

• Nous mettons tout en œuvre pour mériter encore plus notre réputation comme experts dans notre domaine d'activité auprès des PME et des grandes firmes.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les enseignants vacataires souhaitent des formations permanentes

Le vœu de voir le ministère en charge de l'Enseignement technique organiser des stages et formations de façon permanente a été émis au terme du séminaire national de renforcement des capacités psychopédagogiques et opérationnelles des enseignants vacataires de ce sous-secteur d'éducation. Celui-ci s'est tenu simultanément à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Kinkala et Owando du 13 au 17 janvier.

« Nous souhaitons que les décideurs puissent nous aider en organisant ce genre de formation afin que nous ayons les capacités nécessaires pour mieux enseigner à nos élèves », a dé-

claré Emery Okandzi, enseignant vacataire à l'École normale des instituteurs de Brazzaville. À entendre les participants, ce séminaire était le premier du genre à l'endroit de cette catégorie d'enseignants qui ont reconnu être désormais pourvus

de nouvelles connaissances. Pendant cinq jours, ils ont suivi plusieurs thématiques parmi lesquelles : la connaissance des textes administratifs ; l'éthique et la déontologie professionnelle ; les techniques d'animation pédagogique ainsi que la confection de la fiche pédagogique. Clôture des travaux, le directeur départemental de l'Enseignement technique et professionnel de Brazzaville, Jean Bruno Ndilou, a salué cette nouvelle initiative du ministère de tutelle. « Nous sommes arrivés au terme de notre séminaire national de renforcement des capacités psychopédagogiques des enseignants vacataires de

Brazzaville et du département de la Likouala. Vous avez été à l'école du savoir et de l'échange. Chacun de nous a sûrement appris davantage dans la manière de prendre en charge nos apprenants, car c'est pour eux que nous avons organisé ce sémi-

naire. Il vous revient donc d'intérioriser, de capitaliser les enseignements reçus et de bien vouloir mutualiser avec ceux de nos collègues qui, pour des raisons diverses, n'ont pas pu participer à ce séminaire », a-t-il déclaré. Signalons enfin que l'organisation de ce séminaire obéissait à la note de service n° 0432METPFQE-CAB-DGAS du 17 décembre 2013 portant organisation du séminaire national de renforcement des capacités psychopédagogiques et opérationnelles des enseignants vacataires évoluant sous tutelle du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la For-



Les participants lors de la clôture des travaux

mation qualifiante et de l'Emploi. Le but est de mettre les enseignants vacataires au même niveau que les enseignants titulaires, qui eux, avaient bénéficié d'un séminaire similaire en 2013.

« Il faut construire, reconstruire et réhabiliter les infrastructures de recherche, nous nous battons aussi pour que la recherche soit désormais intégrée dans le concert des infrastructures parce que ce n'est pas seulement les routes, les aéroports, les ponts. Il faut que les laboratoires, qui sont les lieux par excellence où l'on fait la recherche, soient considérés comme des infrastructures à part entière », a insisté Bruno Jean Richard Itoua.

Évoquant le troisième pilier, l'orateur a précisé que l'amélioration de la production scientifique impliquait un certain nombre de choses, parmi lesquelles sa réorganisation et son ancrage à la communauté à laquelle elle appartient. « Sur la base d'une réorganisation du travail scientifique

Tiras Andang

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le ministère de tutelle rappelle les bases de son action

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua, a rappelé le 20 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux avec ses collaborateurs, les quatre piliers de son action pour cette année 2014.

Pour cette nouvelle année qui commence, le ministre de la Recherche scientifique n'entend pas changer de politique ni de stratégie. Pour Bruno Jean Richard Itoua, la lettre de mission prescrite par le chef de l'État l'année dernière reste d'actualité, conformément au Plan national de développement (PND) 2012-2016. Pour ce faire, il y a défini quatre orientations stratégiques, notamment l'amélioration de la gouvernance, la dotation en infrastructures de recherche, l'amélioration de la production scientifique et l'innovation, pilier essentiel de l'industrialisation.

« Le but premier est de poursuivre la démarche stratégique qui doit nous permettre de fournir à la nation une vision d'ici l'an 2025 de la recherche et de l'innovation », a déclaré le ministre. S'agissant de l'amélioration de la gouvernance, il a indiqué qu'avec le changement de paradigme et de culture envisagé, il faut changer la gouvernance de la recherche puisqu'elle ne peut plus être l'apanage d'un petit groupe de sachants et d'experts. Quant aux infrastructures de recherche, le ministre a rappelé que l'on ne faisait plus la recherche dans la rue, ni au marché. « Il faut construire, reconstruire et réhabiliter les infrastructures de recherche, nous nous battons aussi pour que la recherche soit désormais intégrée dans le concert des infrastructures parce que ce n'est pas seulement les routes, les aéroports, les ponts. Il faut que les laboratoires, qui sont les lieux par excellence où l'on fait la recherche, soient considérés comme des infrastructures à part entière », a insisté Bruno Jean Richard Itoua.

Évoquant le troisième pilier, l'orateur a précisé que l'amélioration de la production scientifique impliquait un certain nombre de choses, parmi lesquelles sa réorganisation et son ancrage à la communauté à laquelle elle appartient. « Sur la base d'une réorganisation du travail scientifique

avec des programmes nationaux, des projets fédérateurs, le tout s'inscrivant dans les systèmes nationaux de recherche sectorielle que nous devons construire, j'espère que nous pourrions enfin organiser notre travail de façon visible et efficace », a poursuivi le ministre. Concernant le quatrième pilier, il a déclaré que l'industrialisation était le meilleur allié de l'innovation. Actuellement, a-t-il rappelé, il est admis que les pays les plus performants sont les nations émergentes. Un des fondements de leur performance est l'innovation. « J'affirme qu'il n'y aura pas d'émergence et de croissance durable sans innovation. Nous, en tant que ministère, avons l'obligation de construire ce pilier de la croissance et de l'émergence qui s'appelle l'innovation », s'est-il engagé.

Des nouveaux directeurs généraux par intérim seront nommés

Le ministre de la Recherche scientifique a, par ailleurs, annoncé la mise en place dans un proche avenir, des directions intérimaires des quatre instituts créés récemment par le président. Il s'agit notamment de l'Institut national de recherche agricole, de l'Institut national de recherche forestière, de l'Institut national de recherche en sciences de la santé et de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles. Selon lui, la mise en place de ces nouvelles structures, dont les textes d'application sont prêts, signifie que tous les centres absorbés par ces instituts vont disparaître et seront dissous de fait. Il n'en restera plus que trois, parmi lesquels le Centre de recherche et d'initiation des projets de technologie et le Centre de recherche géographique et de production cartographique.

« De nouveaux directeurs généraux par intérim sont à nommer à la tête de ces quatre instituts. C'est un vrai chambardement qui se prépare, nous allons y travailler étroitement avec les partenaires sociaux pour qu'ensemble nous puissions tomber d'accord sur les conditions de mise en œuvre. C'est un passage important puisque les instituts doivent emmener justement la mise en œuvre de ce fameux changement de paradigme », a annoncé Bruno Jean Richard Itoua.

Parfait Wilfried Douniama

TALANGAI / BRAZZAVILLE

Les avantages de l'informatique présentés aux jeunes du quartier 63

Le cabinet de Sylvestre Ossiala, député de la troisième circonscription électorale de Talangaï, dans le sixième arrondissement, a présenté, le week-end dernier, aux jeunes du quartier 63 les atouts qu'offrent l'outil informatique et l'internet pour le développement du pays.

Cette présentation s'inscrit dans le cadre du démarrage du plan de formation et de renforcement des capacités des mandants, axé sur le programme 2014 du gouvernement de la République et extrait du projet de société du chef de l'État, notamment dans son volet « modernisation et industrialisation du Congo ».

Cette rencontre, qui est interve-

nue une semaine après celle des jeunes du quartier 66, a eu lieu au n°33 de la rue Manguengué, à Texaco-la-Tsiémé.

Pour les intervenants, cette série

de rencontres est liée à la mise en œuvre de la politique de formation des jeunes définie par le député de la troisième circonscription électorale. Elle est destinée à



Une vue des participants

vulgariser l'importance de l'informatique et de l'internet auprès de la population congolaise. « L'internet est un outil moderne aux nombreuses applications, tant au plan social qu'économique et culturel. Sylvestre Ossiala le considère comme un service capital à mettre à la disposition de la population, surtout pour faciliter la modernisation du pays prônée par le chef de l'État », a précisé Rufin Ndinga, conseiller à la formation et au renforcement des capacités au cabinet du député.

Ce programme de formation qui s'exécutera durant toute l'année 2014 permettra de former de manière continue les populations à l'utilisation de l'internet. Il servira notamment à son émancipation, à

la prise de conscience de sa responsabilité citoyenne, dans l'esprit de modernisation et d'éducation fixé par le président de la République dans le plan de modernisation du système éducatif congolais. Rappelons à cet égard que les années 2013 et 2014 sont dédiées à l'éducation. « Notre député ne fait ici que donner une lecture juste du projet de société du chef de l'État et du programme du gouvernement. Il s'agit en l'occurrence d'encourager à l'utilisation d'internet, compte tenu de l'importance qu'il ne cesse de gagner dans l'esprit des Congolais et des effets positifs qu'il apporte dans leur vie quotidienne », a précisé l'une des membres du cabinet.

Rock Ngassakys



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 94 12 90 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg




BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

399.000 FCFA HT

CETTE OFFRE EST HORS TAXES ET RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS, DANS LA LIMITE DE 1 PIÈCE PAR PERSONNE. LE PAIEMENT DOIT SE FAIRE CASH ET AUCUNE REMISE NE POURRA ÊTRE ACCORDÉE.




BUROTOP IRIS www.burotop.com

Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60



GSA CAMAL VOYAGES

CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard, Email : resabzv@camair-co.net

SPECIALES FETES DE FIN D'ANNEE CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc -/- Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Et ce n'est pas tout : PROFITEZ D'1 BILLET GRATUIT APRES 5 VOYAGES !

Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA – MAROUA - PARIS

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC

* S.A.V. et Suivi en permanence

* GARAGE professionnel à MAFOUTA

* Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

CONGO/FRANCE

Le bilan de coopération s'élève à 6,2 milliards FCFA en 2013

La traditionnelle conférence de presse organisée le 21 janvier par l'ambassade de France à l'occasion des vœux pour la nouvelle année, a permis aux différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets de développement économique et social du Congo, de faire le bilan des actions de coopération entre les deux pays, et de dévoiler les perspectives d'avenir, notamment pour 2014.

La conférence de presse était animée conjointement par l'ambassadeur de France au Congo, Jean-François Valette, entouré de Patrick Dal Bello, pour l'Agence française de développement (AFD) ; Richard Mouthy, conseiller de coopération et d'action culturelle ; Michel Dhé, conseiller économique ; et le commissaire Michel Cassagne, attaché de

sécurité intérieure.

L'appui supplémentaire de la France pour le développement économique et social du Congo se situe dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D), du renforcement des infrastructures, de la coopération en matière de santé, de l'appui à la refondation de l'éducation et de la formation, de la gestion durable des forêts, de l'aide au secteur privé et public, etc.

Selon l'AFD, près de 42 milliards FCFA seront injectés dans l'infrastructure urbaine, notamment le projet d'extension de la route de la corniche et des aménagements urbains des arrondissements 1 Makélékélé et 2 Baongo, à hauteur de 26,2 milliards FCFA. À ce sujet, Patrick Dal Bello a indiqué que les études techniques confiées à EGIS International,

ont démarré en février 2012 et ont été achevées en octobre 2013, amorçant ainsi le processus de l'appel d'offres qui devrait intervenir au mois de février 2014. Les travaux commenceront également cette année.

Par ailleurs, le projet d'amélioration du drainage pluvial à Brazzaville s'élève à 15,7 milliards FCFA. Il vise à limiter l'importance et la fréquence des inondations, des érosions et des maladies liées à un environnement insalubre. Les études techniques ont démarré en mars 2012 et ont été achevées en décembre 2013.

19 milliards FCFA octroyés au Port autonome de Pointe-Noire L'AFD soutient également les programmes d'infrastructures. En mars 2009, elle a accordé au Port autonome de Pointe-Noire, un prêt non souverain

(sans garantie de l'État) de 19 milliards de FCFA pour l'extension et la modernisation de ses installations. Démarrés en décembre 2010, les travaux devraient s'achever au mois d'avril. Ces investissements, a expliqué Jean-François Valette, ont permis d'augmenter les capacités du port qui a traité en 2013 près de 580.000 conteneurs, contre 330.000 en 2009. En outre, ce programme s'accompagne d'une subvention de l'infrastructure Trust Fund de l'Union européenne, mise en œuvre par l'AFD à hauteur de 1,3 milliard FCFA, destinée au financement d'expertises auprès du Port en matière de gestion comptable et financière, et en matière de gestion environnementale.

Dans le domaine de la santé, près de 11 milliards FCFA seront mobilisés d'ici à 2015 pour

la gestion des ressources humaines de santé, la formation initiale et continue du personnel paramédical. L'appui aux structures sanitaires inclut également le CHU de Brazzaville.

La coopération entre la France et le Congo devrait se développer avec la réalisation en perspective des projets portant sur les secteurs de santé, la gestion durable des forêts, l'éducation, l'appui aux secteurs privé et public, la défense et la sécurité et l'action culturelle. Dans son discours introductif, signalons que l'ambassadeur de France au Congo n'a pas manqué de saluer l'élection de la nouvelle présidente de transition de la Centrafrique, qui, a-t-il dit, intervient à un moment où toute la communauté internationale s'est mobilisée pour ce pays.

Yvette Reine Nzaba

HISTOIRE ET URBANISME

Paris abrite une exposition sur Brazzaville

L'association UrbaniseC1+ organise le 25 janvier à la Maison de l'Afrique à Paris, l'exposition "Brazzaville, 100 ans d'urbanisation". C'est l'occasion pour les Dépêches de Brazzaville de revenir, avec le président de cette association, Arnaud Guillaume Kouka, sur les questions d'urbanisation de la ville capitale.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous organisez le 25 janvier à la Maison de l'Afrique, une manifestation sur l'urbanisation de Brazzaville. Qu'est-ce que les Congolais de la diaspora pourront y découvrir ?

Arnaud Guillaume Kouka : Cette manifestation est notre manière de faire la sortie officielle de notre association UrbaniseC1+. Nous allons présenter une dizaine de cartes de la ville de Brazzaville qui datent de 1850 à 1983. Il s'agit de remonter le cours de l'histoire et de découvrir la ville de Brazzaville telle que les Congolais ne l'ont jamais vue. La présentation des cartes montrant l'évolution de notre ville sera suivie d'un débat sur l'urbanisation de la ville au cours des cent dernières années. L'urbanisme est très important puisqu'il touche, au final, au bien-être des populations. Cette exposition pourra intéresser même des non-urbanistes.

À travers les cartes on voit l'évolution de la ville. À l'origine c'est une ville construite au service d'une minorité, les colons installés dans les quartiers blancs, l'actuel centre-ville, séparés physiquement des quartiers indigènes

par le chemin fer d'un côté (Poto-Poto) et le ravin de la glacière de l'autre (Baongo). Un schéma qui n'a pas été remis en cause avec l'indépendance. Bien au contraire, avec la pression démographique (la population urbaine représente 60% de la population congolaise qui double tous les dix ans) nous avons assisté à la croissance anarchique des périphéries de Brazzaville avec tous les problèmes qu'entraînent l'absence d'équipement et de services de base (l'absence de réseau de distribution d'eau et d'électricité, le manque de voirie, de dessertes et d'accès, l'insuffisance d'infrastructures hospitalières et scolaires, etc.). Nous souhaiterions pouvoir aborder toutes ces questions non pas de manière politicienne mais en nous basant sur le plan technique.

LDB : Comment avez-vous eu l'idée de créer l'association UrbaniseC1+ ?

AGK : Nous avons créé l'association parce que nous voulons mettre notre expérience professionnelle, autant que possible et en toute modestie, au service du développement du pays. Avec mon œil d'homme du métier, j'ai été personnellement choqué de voir

certaines choses lors de mes séjours au pays en termes d'aménagement urbain : les embouteillages, les inondations, les problèmes de distribution d'électricité. Peu d'associations travaillent sur ces questions techniques

LDB : Quels objectifs poursuivez-vous avec cette association ?

AGK : Nous avons deux objectifs. Le premier est de créer une expertise citoyenne. En effet, nous voulons d'abord nous adresser aux populations pour expliquer l'importance de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et leurs enjeux dans l'amélioration de leurs conditions de vie au quotidien, avec une neutralité politique. Le second objectif est d'être un interlocuteur privilégié des autorités, des élus et des partenaires au développement du pays comme la Banque mondiale, l'ONU Habitat, le PNUD, etc.

LDB : Le Congo était jadis en pointe sur les questions d'urbanisme. À quoi est dû le retard pris entre temps ?

AGK : Dans nos recherches, nous avons eu la chance de découvrir le Centre de ressources documentaires aménagement-logement et nature (CRDALN) qui est placé sous la tutelle du ministère de l'Équipement français. Entre 1976 et 1983, des urbanistes français ont réalisé une mission au Congo qui a débouché

sur la création à Brazzaville du Centre de recherches et d'études des techniques de l'habitat (CRETH). Le CRETH était une structure composée de cadres congolais, formés par les coopérants français, et sous la tutelle du ministère de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitat congolais. Des schémas directeurs d'urbanisme et d'aménagement, et des Plans directeurs d'Urbanisme ont été élaborés pour quinze localités du Congo, prévoyant l'évolution de ces villes de 1980 à 2000. Le Congo était l'un des premiers pays d'Afrique noire à se doter d'un programme de planification urbaine d'une telle ampleur. Brazzaville était alors une plaque tournante de l'urbanisme en Afrique, avec l'association des géographes congolais. Nous avons même abrité dans la capitale, en 1983, les premières journées de l'urbanisme en Afrique noire. On peut penser que les différentes crises économiques, politiques et militaires qu'a connues notre pays du milieu des années 80 au début des années 2000, ont eu raison de ces initiatives. Avec le forum international sur les infrastructures, Build Africa, organisé à Brazzaville en février prochain, le Congo renoue avec une tradition. Grâce à la stabilité et la prospérité retrouvées, nous espérons que les travaux réalisés au cours des années 1970-80 sortiront des tiroirs et seront remis à jour, au service du pays.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou



parmi la diaspora africaine en général et congolaise en particulier. Pourtant les questions d'urbanisme, d'habitat et d'aménagement du territoire sont très importantes pour élaborer des projets de construction cohérents, au service de la qualité de vie des populations.



Promotion spéciale

le monde de l'informatique

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

Ordinateurs portables **acer**



Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

Brazzaville Cotonou

via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
 Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
 Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
 Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge.
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

AMIC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amc-telecom.com

NATIONS UNIES

Le Congo présente son rapport sur la Convention relative aux droits de l'enfant

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Émilienne Raoul, a présenté les 13 et 14 janvier, à Genève, en Suisse, devant les dix-huit experts indépendants du Comité des droits de l'homme, les efforts du Congo dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

La ministre des Affaires sociales a, entre autres, informé les participants de ce que le Congo a placé au centre de ses priorités l'accès des enfants à l'éducation. « *La scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans est gratuite. En vue d'améliorer la qualité de l'offre de l'éducation, le gouvernement a pris et applique les mesures incitatives suivantes : la gratuité des frais scolaires, des frais d'inscription aux examens, des livres à l'école primaire dont le pourcentage de réalisation est à ce jour d'un livre pour deux élèves et l'ouverture des cantines scolaires* ».

Ce rapport prend en compte, les deux protocoles facultatifs de la Convention relative à l'implication des enfants dans les conflits

armés, leur vente, la prostitution des enfants et la pornographie des enfants. Le Congo est partie prenante à ces instruments internationaux.

Émilienne Raoul a rappelé à l'assistance que la volonté du gouvernement congolais dans la situation des droits des enfants s'exprimait à travers l'adoption du Plan national de développement 2012-2016, dans lequel se trouve le Plan national d'action sociale (PNAS) 2013-2016. Le Congo a placé, a indiqué Émilienne Raoul, en tête de toutes les activités inscrites dans le PNAS, le respect des engagements internationaux, en produisant régulièrement des rapports sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

Elle a également rappelé l'adoption au mois de décembre dernier par le Parlement congolais de la loi autorisant l'adhésion à la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale. Sa promulgation est, a-t-elle annoncé, imminente et un avant-

projet de loi sur l'adoption au Congo est en cours d'élaboration. À propos des enfants sans environnement familial, il existe des structures de prise en charge des enfants tant publiques que privées. Deux textes juridiques existent pour réglementer les conditions et les modalités de création et d'ouverture.

Quant à la vente et à la traite des enfants, ces deux fléaux sont interdits par la loi portant protection de l'enfant en République du Congo. Un avant-projet de loi sur la traite des personnes a été élaboré l'année dernière avec l'appui de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

Parlant des mutilations génitales féminines et des grossesses précoces, bien que culturellement les Congolais ne soient pas enclins à cette pratique, certaines communautés ne font pas mystère de leur adhésion à cette coutume hautement discutable. Néanmoins, la ministre a reconnu que beaucoup reste à faire dans les domaines de l'administration de la justice des mineurs telle que régie par le code de procédure pénale et la loi



Émilienne Raoul

portant protection de l'enfant au niveau national.

Un des rapporteurs du comité des droits de l'enfant, le Tunisien Hatem Kotrane a apprécié le rapport du Congo qui est en bonne voie. « *Nous sommes confiants que la République du Congo est en bonne voie mais elle a beaucoup de chose à faire pour que les enfants soient les premiers à bénéficier des progrès réalisés. Nous avons pu apprécier tout à la fois, les progrès réalisés par le*

Congo non seulement au niveau des textes législatifs adoptés, mais également en direction de la mise en œuvre des programmes en faveur des enfants, notamment les plus vulnérables », a-t-il déclaré.

La ministre congolaise a, quant à elle, assuré l'auditoire que toutes les recommandations et observations générales seront pour son pays des lignes directrices de travail pour les prochaines années.

Thierry Nougou

ITALIE

Les attaques ne faiblissent pas, mais la ministre Cécile Kyenge ne se laisse plus faire

La ministre italienne de l'Intégration estime que les attaques racistes à son endroit sont des attaques adressées à la démocratie.

En règle générale, la ministre Cécile Kyenge Kashetu réagit par des « no comment » aux pesantes attaques dont elle fait régulièrement l'objet de la part des milieux extrémistes. En adoptant d'ignorer tous ceux qui veulent se faire de la publicité sur son dos en usant des épithètes les plus offensants contre elle, la ministre explique que cela lui donne le temps de se concentrer sur ses dossiers. Et cette technique a marché jusqu'ici. Ce sont plutôt ses camarades du gouvernement et du parti, le Parti démocratique, qui montaient au créneau jusqu'ici pour prendre sa défense.

Mais elle commence à ruer dans les brancards car, visiblement, elle trouve que la coupe est pleine. Et elle le fait avec la manière ; dans la finesse, pas dans la brutalité de ceux qui l'attaquent. Ainsi, pour Noël, elle a adressé une carte de vœux au journal La Padania, le plus virulent des organes de presse de la Ligue du Nord, le mouvement xénophobe de Umberto Bossi. Dans la discrétion,

elle a glissé sa carte de vœux dans la boîte postale pour démontrer qu'elle n'avait pas de rancune contre ceux qui la dépeignent continuellement sous les traits de quelque singe ou d'une immigrée ayant fraudé pour devenir médecin ou immigrée régulière.

C'était sans compter avec la réaction de triomphe de ceux à qui le message, subtil ou non, était adressé ! Car dans son édition du 16 janvier, le journal a titré à la Une : « *Quand la ministre nous a présenté ses vœux* ».

Photo avec signature authentifiée de Cécile Kyenge Kashetu suivie, bien entendu, du commentaire qui transforme le tout à l'avantage de la seule Ligue du Nord. « *Le message de la ministre est la preuve que nos critiques à son égard ont toujours été des critiques politiques, constructives. Nous n'avons jamais adressé d'attaques bestiales et racistes à la ministre Kyenge* ». À voir !

Présentées comme cela, les choses semblent évidemment



Cécile Kyenge

normales, entrant dans le cadre courtois de simples joutes politiques. On en viendrait presque à oublier que les insultes les plus pesantes – « *rang outan* », « *repars manger tes bananes !* », « *tes ancêtres ont bouffé de l'Italien à Kindu* » ; « *ministre de la négritude* » et autres aménités... - viennent de grands leaders de la Ligue. Sénateurs, maires, conseillers municipaux s'y sont tous mis.

On en viendrait également à oublier qu'il y a quelques semaines, le même journal avait publié l'agenda de travail de la ministre pour souligner combien il était vide et soutenir l'idée que l'Italo-Congolaise était payée à ne rien faire.

Ce lundi 20 janvier, la ministre Cécile Kyenge Kashetu participait à une rencontre à Saronno, en Lombardie (nord). Elle y a encore fait l'objet d'attaques, de la part de leaders de la Ligue du Nord. C'est là qu'elle a réagi. « *Au lieu de vous focaliser sur ce que la ministre a fait ou n'a pas fait, pourquoi ne vous êtes-vous pas intéressés à la contradiction de vos dirigeants qui, en Italie, attaquent les immigrés, et en Tanzanie, achètent des villas et font des affaires ? Au lieu de prétendre que mon diplôme est un faux, pourquoi ne pas avoir attaqué le fils de votre leader, qui est allé acheter son doctorat en Albanie ?* » Les deux « piques » renvoient à deux épisodes qui ont enflammé l'actualité politique italienne de ces derniers mois jusqu'à bousculer la nomenclature de la Ligue du Nord, frappée de suspensions, exclusions et autres poursuites judiciaires. La ministre, bien au cou-

rant des réalités au sein des formations adverses, ne pouvait donc qu'appuyer là où ça fait le plus mal. Elle a réussi à renvoyer dans les cordes – mais pour combien de temps ? - ceux qui émettaient des doutes sur son doctorat d'ophtalmologiste (soutenu à la faculté catholique de Rome-Gemelli), et sur les conditions de son accession à la citoyenneté italienne (par mariage).

« *Des journées comme celle d'aujourd'hui renforcent la conscience dans la valeur de l'interculturalité et soulignent l'importance de l'accueil* ». C'est ce qu'a indiqué la ministre dimanche, dans la ville de Modène où se célébrait comme partout en Italie la Journée de l'immigré et du réfugié. À l'Angélus de ce dimanche, au Vatican, le pape avait d'ailleurs souhaité aux immigrés et réfugiés de « *vivre en paix dans leurs pays d'accueil* ». À Modène, le gros de la manifestation s'est déroulé dans la cathédrale de la ville. Parmi les participants, un piquet de représentants de la Ligue du Nord ont salué normalement la ministre, et lui ont tous fait les sourires de civilité. Signe peut-être que les choses commencent à changer.

Lucien Mpama

**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHE
AVIS DE PRE-QUALIFICATION**

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire
Convention de crédit N°1371 01 Z

Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible). Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots.

le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)

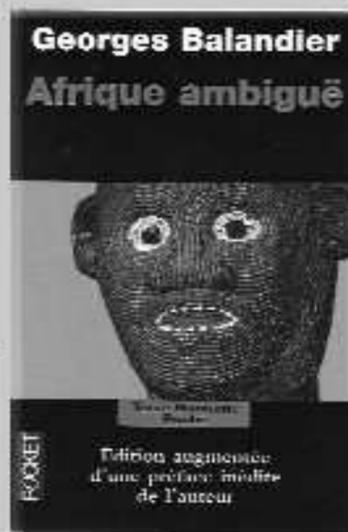
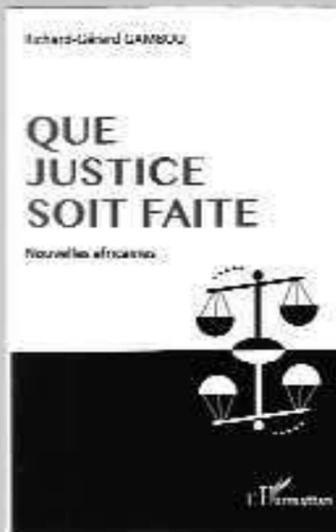
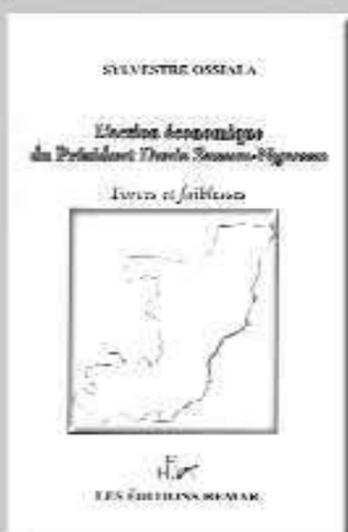
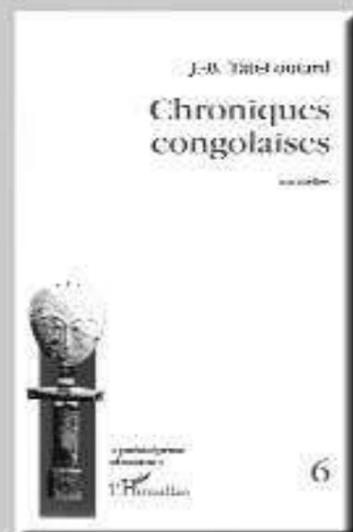
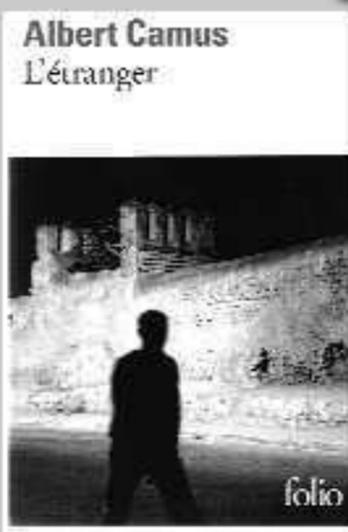
Jonathan QUINTON

Base Total L&P Congo
Km4 Quartier Ouest
B.P. 781 POINTE-NOIRE
République du Congo

(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55
jonathan.quinton@ucac-icam.com



En vente à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville



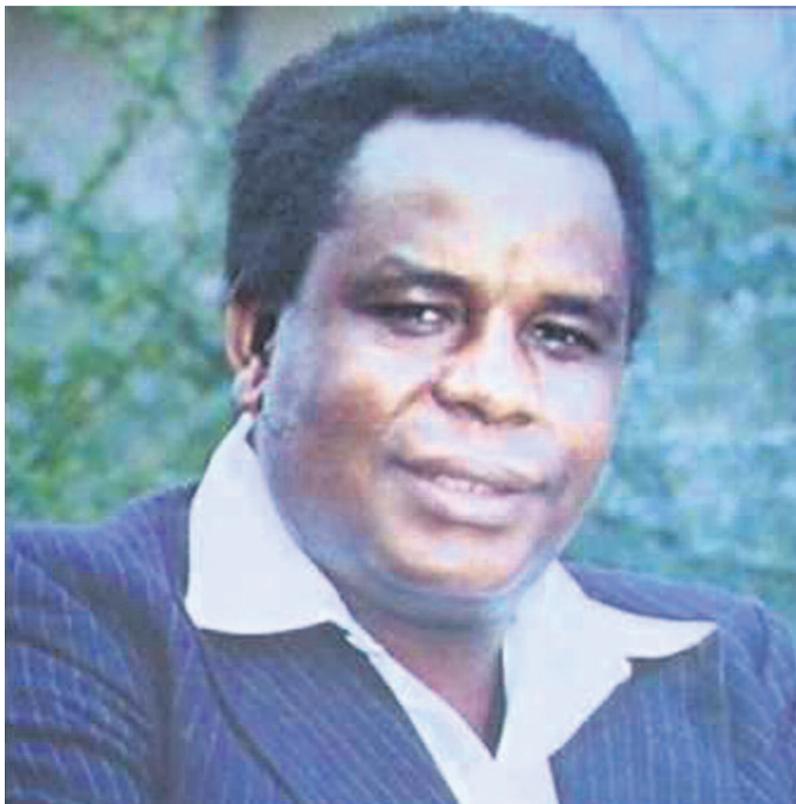
SOUVENIR

Pamelo Mounka : dix-huit ans déjà !

Le mois de janvier est memorable pour la communauté musicale congolaise. Il marque la disparition de Pamelo Mounka, un artiste dont l'oeuvre reste actuelle surtout du point de vue des thématiques abordées.

Décédé le 16 janvier 1996 à Brazzaville, Bemba Yvon André alias Pamelo Mounka était arrivé dans l'orchestre les Bantous de la capitale le même jour que deux autres jeunes garçons : Passi Mermens et Samba Joseph dit Mascotte. « Comme souvenirs marquants, il y en a beaucoup. On peut retenir que Pamelo était un garçon qui avait l'inspiration fertile. Il pouvait composer à n'importe quel moment. Lorsque nous nous sommes rencontrés dans les Bantous, il avait plus de 160 chansons dans son cahier », s'est rappelé Passi Mermens.

Se remémorant ses souvenirs, Passi Mermens a précisé que Masuwa, l'un des morceaux qui



Pamelo Mounka

rentré dans les classiques de la musique congolaise, avait été composé à Dolisie en 1967. Soit quatre ans après leur intégration

dans les Bantous de la capitale. « Et il y avait un certain Samba Paul, arbitre international de football, fanatique de Pamelo.

Lorsqu'il apprenait que nous étions en séjour à Dolisie, il nous logeait dans sa chambre d'amis. Une fois pendant notre séjour, il m'a dit de prendre la guitare. Il fredonnait quelque chose ; et lui et moi avons composé la rythmique de Masuwa. Voilà comment la chanson est née à Dolisie. En rentrant à Brazzaville, on a présenté la chanson au public de Super jazz, qui l'a boudée le premier jour mais nous nous sommes entêtés. Elle est finalement aujourd'hui rentrée dans le classique des chansons congolaises », a-t-il raconté.

Passi Mermens raconte avec beaucoup d'émotion le jour où il a appris le décès d'un de ces coéquipiers, après avoir passé la journée du 16 janvier 1996 avec lui sans que rien ne présage que Pamelo devait s'éteindre dans les heures qui suivraient. « Le jour où il est mort, j'étais avec lui un dimanche de 10h à 15h. On s'était même donné rendez-vous pour aller le lendemain voir son

grand frère qui travaillait à la banque pour régler un problème de famille. Vers 21h, Valéry, l'un de ses enfants, arriva à la maison et là je me suis inquiété. Il était venu m'annoncer la mort de Pamelo. C'était très émouvant pour moi car nous avions passé presque toute la matinée sans qu'il ne présente aucun signe », a-t-il poursuivi.

Edo Nganga, l'un des doyens des Bantous de la capitale, reconnaît en Pamelo Mounka un artiste plein de talent qui a conduit les destinées du groupe au plus haut niveau en 1986. « Nous avons vu qu'il était très compétent. Le souvenir que j'ai de lui c'est que, à un moment donné, nous avons voulu donner du sang nouveau à l'orchestre. Il fallait que nous les doyens nous nous concertions. Et alors nous sommes dit que nous allions passer le témoin à un jeune et nous avons vu que Pamelo avait toutes les qualités pour assumer ce rôle », a témoigné Edo Nganga.

Hermione Désirée Ngoma

MADAGASCAR

Laurent Fabius félicite le nouveau président élu, Hery Rajaonarimampianina

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a adressé ses félicitations et ses vœux de réussite au président élu de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina. Laurent Fabius souhaite que « cette élection, ainsi que les élections législatives » marquent un nouveau départ pour Madagascar après la longue crise politique et institutionnelle que le pays vient de connaître. L'élection de Hery Rajaonarimampianina, 55 ans, père de cinq enfants, est le triomphe du pouvoir en place. Ministre des Finances et du Budget durant la quasi-totalité de la transition, le nouveau président é élu déclaré vainqueur le 17 janvier avec 53,49% des voix contre 46,51% à son principal rival, Jean-Louis Robinson.

Hery Rajaonarimampianina a été soutenu dès le début de la campagne, en octobre, par l'entourage du président sortant, Andry Rajoelina. Protestant, Hery Rajaonarimampianina écrit des poèmes à ses heures perdues. Il envisage un vaste plan de développement des infrastructures à partir des zones reculées.

Noël Ndong

ASSISTANCE HUMANITAIRE

L'ONU débloque 86 millions de dollars en faveurs de dix pays

D'après la chef de l'action humanitaire des Nations unies, Valérie Amos, cette somme permettra de financer des opérations d'aide humanitaire dans des pays négligés par les bailleurs de fonds internationaux.

Ce soutien financier qui vient du Fonds central d'intervention d'urgence (Cerf) permettra d'assurer la poursuite du financement des opérations humanitaires au Mali, au Tchad et en Haïti, où les besoins sont importants. « Ces fonds permettront d'aider des millions de gens qui sont coincés dans des crises oubliées ou éclipsées par d'autres situations d'urgence », a déclaré Valérie Amos. Environ 5,5 millions de dollars permettront aux agences onusiennes présentes au Myanmar, de poursuivre leurs opérations dans les États de Kachin et de Rakhine. L'Organisation des Nations unies prévoit également d'allouer 11,5 millions de dollars pour aider les gens au Mali qui souffrent encore des effets des violences qui ont entraîné le déplacement de nombre d'entre eux en 2012.

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires a indiqué que le reste de l'allocation ira aux efforts d'assistance au Tchad (10 millions de dollars), en Colombie (4,5 millions de dollars), à Djibouti (4 millions de dollars), en République populaire démocratique de Corée (6,5 millions de dollars), en Haïti (6 millions de dollars), au Soudan (20 millions de dollars), en Ouganda (4 millions de dollars) et au Yémen (14 millions de dollars).

Yvette Reine Nzaba

RELIGION

Rome est toujours chrétienne, mais dans la diversité

Les communautés africaines s'implantent, emmenant leurs réalités religieuses d'origine.

La célébration, dimanche dernier, de la Journée mondiale du migrant et du réfugié a été l'occasion pour l'Italie de ventiler de nouveau les statistiques et les différents aspects liés à la réalité migratoire.

Le solde migratoire, ont annoncé les services officiels, reste toujours positif mais tend à s'amenuiser. Ainsi, alors que 493.000 immigrants étaient arrivés sur la péninsule en 2007, ce chiffre a été réduit de moitié en 2012. Il y a ceux qui s'en félicitent, mettant cette tendance sur le compte de l'efficacité de mesures plus restrictives – et donc plus efficaces.

Mais il y a ceux qui s'en inquiètent. Car, souligne un organisme comme le CNR (Conseil italien de la recherche), la contraction des arrivées de migrants s'accompagne du phénomène inverse et pas rassurant de plus d'Italiens qui quittent en même temps leur pays. Un tel scénario, affirme l'organisme, place l'économie italienne dans un risque certain, le pays vieillissant pratiquement à vue d'œil. La population des plus de 80 ans, donc non-opérationnels sur le marché du travail et des cotisations sociales, est en accroissement. On prévoit qu'à l'orée de 2030, ils pourraient être 2,2 millions les Italiens qui, grâce à une meilleure santé, auront 80 ans ou plus.

L'arrivée des immigrants, y compris sur le marché du travail, pourrait donc représenter une solution pour induire un dynamisme démographique et

prendre le relais de pans de société qui iront à la retraite. Cela pourrait assurer le financement des régimes de sécurité sociale demain. Il y a lieu que l'immigré sorte du champ uniquement démographique où il est considéré comme un problème, pour tomber dans une optique économique où il pourrait représenter la solution, disent les services officiels. C'est dans une telle vision que se situe apparemment l'évêque de la ville de Pérouse, en Ombrie, Mgr Gualtiero Bassetti. « Il est évident que c'est une injustice criarde de ne pas considérer comme italiens les enfants nés en Italie de parents étrangers ! », soutient-il. Pérouse, ville-carrefour, compte une université qui, jusqu'à très récemment, préparait les étudiants étrangers à la familiarité avec la culture et la langue italienne avant de s'inscrire dans les facultés ou les lieux de stages. La prise de position de l'évêque rejoint le combat de la ministre de l'Intégration, Cécile Kyenge Kashetu, pour qui l'Italie doit se préparer « à aller vers une culture de rencontre et mettre de côté la culture des mises à l'écart ».

Mais la Journée du migrant a également donné l'occasion à l'Italie, pays au catholicisme décomplexé, de scruter la réalité religieuse liée à l'immigration. Selon les statistiques de la Caritas, la ville emblématique de Rome qui « héberge » le Vatican, est toujours majoritairement chrétienne

mais diversement. Il y aurait 65,2% de chrétiens parmi les étrangers vivant dans la capitale italienne, mais les musulmans y sont aussi en progression, à 20%. Les deux tiers des immigrants de Rome sont chrétiens, mais pas forcément catholiques !

Pour l'Afrique, ce sont les protestants de diverses dénominations qui sont les plus nombreux chrétiens de Rome. Conséquence logique, Caritas indique que les lieux de culte se sont multipliés, puisqu'on compte 172 lieux de prières nouveaux pour les catholiques immigrants à Rome ; 53 églises orthodoxes et 27 temples protestants nouveaux. Les mosquées nouvelles sont, elles, au nombre de 25. Les musulmans ont par ailleurs à Rome leur plus grand lieu de culte en Europe.

Les églises dites de réveil ont désormais le vent en poupe dans la capitale italienne, et sont majoritairement « aux mains » d'immigrants africains. Mais même chez les catholiques africains, on se sent de plus en plus à l'étroit dans les contours liturgiques et architecturaux des (pourtant) magnifiques églises romaines ! Ainsi, des communautés comme celles du Nigéria ou de la République démocratique du Congo ont-elles obtenu du Vatican des paroisses toutes à elles – des aumôneries – ; les catholiques éthiopiens (et érythréens) disposant même d'un collège pontifical tout à eux logé au Vatican même.

Lucien Mpama

*Offre soumise à conditions

PROGRAMME **MBOTÉ**

Mboté !
Vous faites partie des privilégiés.

Triplez
vos miles
& **bénéficiez**
de nombreux avantages*

Offre
valable
Du 06 Janvier
au 31 mars
2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.



CLASSEMENT FIFA

Le Congo perd une place et se maintient dans le top 100

Publié jeudi, ce classement Fifa du mois de janvier signale un seul changement en haut de la hiérarchie : l'Algérie, doublée par la Suède. En Afrique, l'Égypte revient en force, le Nigeria, le Burkina et le Gabon reculent. Malgré une place perdue, le Congo se retrouve au 85^e rang mondial.

L'année 2014 débute comme l'année 2013 s'est achevée : l'Espagne est toujours sur le toit du monde, et le trio Bhoutan-Saint-Martin-Turks et Caicos ferme toujours la marche. Entre ces extrêmes, peu de changements dans le gratin mondial : l'Algérie, vingt-septième, est doublée par la Suède.

En Afrique, dont la Côte d'Ivoire, dix-septième mondial, conserve le leadership, l'on note la très belle progression de l'Égypte, +10 et quatrième continental (trente et unième mondial). Cap-Vert (+4), Mali (+5), Tunisie (+4) et Afrique du Sud (+8) effectuent également de belles progressions et se classent dans le Top 10. Avec quatre places perdues, le Nigeria y reste (septième continental, quarante et unième mondial), au contraire du Burkina (-5, cinquante-huitième mondial), désormais à la onzième marche africaine.

Avec huit places perdues, le Gabon est le mauvais élève du mois de janvier et descend à la quatre-vingt-cinquième place, à égalité de points avec le Congo (421). Passé de la quatre-vingt-quatrième à la quatre-vingt-cinquième place mondiale, le Congo limite la casse et demeure dans le top 100, comme la RDC, quatre-vingt-unième.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre : 22^e journée, 1^{re} division

Steven Nzonzi, titulaire et averti à la 84^e, et Stoke City s'inclinent à Crystal Palace (1-0). Les Potters descendent à la 13^e place.

Angleterre : 27^e journée, 3^e division

Gillingham bat Swindon Town 2-0, sans Amine Linganzi, resté sur le banc. Quatorzième, Gillingham compte sept buts d'avance sur la zone rouge.

Belgique : 22^e journée, 1^{re} division

Sans Francis Nganga, en rééducation, Charleroi bat Louvain 2-0. Et remonte à la 9^e place.

Belgique : 22^e journée, 2^e division

Yannick Loemba était titulaire, pour la première fois depuis le 13 octobre, lors du match nul du White Star à Lommel (1-1). Remplacé à la 71^e.

Écosse : 23^e journée, 1^{re} division

Sans Steven Mouyokolo, convalescent, le Celtic bat Motherwell 3-0. Leader avec 13 points d'avance sur son dauphin et deux matchs en retard à jouer, le Celtic est déjà quasiment assuré du titre.

Espagne : 20^e journée, 1^{re} division

De retour à l'entraînement, mais laissé à l'écart du groupe pro, Thievy Bifouma n'était pas convoqué lors de la victoire de l'Espagnol Barcelone face au Celta Vigo (1-0).

Espagne : 22^e journée, 2^e division

Titulaire lors du match nul de Murcie à Huelva (0-0), Dominique Malonga a été remplacé à la 88^e, sans avoir eu l'occasion de briller, en dehors d'un tir de loin et d'une percée annihilée par le gardien adverse, sorti dans ses pieds.

Espagne : 21^e journée, 3^e division, groupe 1

Vainqueur de Guijuelo (1-0), le Racing Santander reste en tête. Blessé à la cuisse, John-Christopher Ayina était forfait.

Estonie : tournoi d'hiver, 2^e match

Kalju et Allan Kimbaloula, titulaire, s'inclinent face à Levadia (0-1).

Grèce, 20^e journée, 1^{re} division

Delvin Ndinga est resté sur le banc lors de la victoire de l'Olympiakos face à Levadiakos (2-0).

Portugal : 16^e journée, 1^{re} division

Sans Chris Malonga, resté sur le banc, Guimarães l'emporte à Olhanense (1-0). Et remonte à la quatrième place, avec 10 points de retard sur le podium.

Turquie : 21^e journée, 2^e division

Sans Lys Mouithys, qui purgeait son deuxième match de suspension, Ankaraspor bat Kahramanmaraşspor (2-0). Et reste en tête du championnat.

C.D.

JUDO

Les nouvelles règles de jeu à connaître

La Fédération internationale de judo (FIJ) adoptait, il y a quelques mois, de nouvelles règles devant régir les combats en compétition. Pour autant, les athlètes congolais qui ne sont souvent pas en compétition, ni en formation ou en stage, risquent d'être hors-jeu.



Un combat de judo crédit Adiac

La décision de la FIJ, d'instaurer de nouvelles règles de jeu au judo, répond à la nécessité de rendre ce sport de combat beaucoup plus spectaculaire. Régaler le public sportif par des beaux mouvements de projection ou d'immobilisation. Puisque les combats froids, les batailles de garde épuisantes, la rareté des ippons, les golden scores (prolongation en cas d'égalité) à répétition rendaient les spectacles ennuyeux. Ce fut le cas aux Jeux Olympiques de Londres où les combats ont laissé à désirer. Voilà qui a imposé à la FIJ la refonte des règles de jeu sur plusieurs aspects techniques de la discipline.

Ainsi, s'agissant de la garde ou plutôt le kumi-kata, il est interdit aux judokas de faire lâcher le judogi (kimono) à deux mains au risque d'être sanctionnés par un shido. Cette mesure rend la bataille de garde moins épuisante. Les opportunités pour réaliser un beau mouvement, notamment le ippon, sont plus nombreuses. Le spectacle paraît alors attrayant pour le public. Par ailleurs, les compétiteurs ne doivent plus contrer leurs adversaires par les saisies au niveau des jambes, sous peine d'exclusion directe.

Pour exemple, aux Mondiaux de Rio, certains athlètes ont été éliminés pour avoir saisi le pantalon de l'adversaire sans intention d'attaquer. Les saisies qu'on observait avant ne sont plus que les souvenirs du passé. Pour les autres règles, le golden score va désormais durer jusqu'à ce qu'un compétiteur

marque un point ou soit pénalisé. Les pénalités ne compteront plus comme score. Seul le hansokumake (pénalité ayant pour conséquence la disqualification) demeure éliminatoire. En tachi-waza (combat debout), toutes les actions de mains ou de bras en-dessous de la ceinture sont interdites, que ce soit en attaque ou en contre.

Le retour du ne-waza

Le ne-waza correspond au combat au sol. Il est constitué des techniques d'immobilisation (osae-waza), des techniques de luxation (kansetsuwaza) et de celles d'étranglement (shime-waza). Le ne-waza est donc le contraire du nage-waza qui est l'ensemble des techniques de projection. Les immobilisations au sol n'avaient plus le vent en poupe dans les compétitions internationales. Alors que lors de la phase expérimentale des nouvelles règles de jeu, 34% des combats gagnés par ippon, aux Mondiaux de Rio, l'ont été remportés au sol.

Les membres de la Commission d'arbitrage de la FIJ ont donc jugé bon de valider le retour du ne-waza sur les tatamis. Une réalité que le public sportif international n'avait plus vue depuis des années. D'ailleurs, certains n'avaient cessé de le réclamer. Ainsi, la possibilité d'immobiliser en dehors de la zone, quand l'action a commencé à l'intérieur, a permis aux spécialistes du ne-waza de s'exprimer pleinement. La liste des nouvelles règles n'est pas exhaustive.

Probables difficultés pour les judokas congolais

Depuis la validation des nouvelles règles de jeu, les judokas congolais n'ont pris part à aucun séminaire, aucun stage, aucune formation pour s'imprégner de cette nouvelle donne. La Fédération congolaise de judo et arts martiaux associés (Fécojuda) n'a pas, à sa disposition, les moyens nécessaires pour y parvenir. Déjà qu'elle s'est battue, à sa manière, pour dépêcher les compétiteurs dans un tournoi international au Bénin. La moisson a été bonne d'autant plus que les athlètes ont rapporté au pays trois médailles dont une en or. Depuis, plus rien.

Pour autant, les formations et stages spécifiques doivent être organisés pour permettre aux judokas congolais de se mettre au diapason de ceux des autres pays. Car, ces derniers seront leurs adversaires dans les compétitions qui pointent à l'horizon. La connaissance des nouvelles règles de jeu épargnera donc les athlètes nationaux des pénalités pouvant leur faire perdre des titres. Alors que le pays en manque énormément. Tout doit être mis à la disposition de la Fécojuda afin de donner aux judokas la possibilité de se mettre à jour. Le travail qui se fait dans les dojos n'est pas suffisant. Si rien n'est fait, le public sportif national criera toujours au complot quand les arbitres sanctionneront les athlètes congolais pour méconnaissance des nouvelles règles de jeu.

Rominique Nerplat Makaya

OPÉRATION « SUKOLA 1 »

Les premiers résultats jugés encourageants

Au Nord-Kivu, les Fardc ont entamé depuis le début de l'année des actions d'envergure pour neutraliser tous les groupes armés, nationaux et étrangers, réfractaires à l'ultimatum de désarmement volontaire parmi lesquels les FDLR et les ADF/Nalu.

Depuis quelques temps, les Forces armées de la RDC (Fardc) ont enclenché des opérations de désarmement des forces négatives et des groupes armés irréguliers opérant à l'est du pays. Les rebelles ougandais des ADF/Nalu sont dans le collimateur de cette grande offensive militaire menée par les Fardc même si elles reçoivent un appui logistique appréciable de la part de la Monusco. Faisant l'état des lieux de la traque des ADF/Nalu lancée depuis près d'une semaine, le ministre des Médias, chargé des relations avec le Parlement et de l'Initiation à la nouvelle citoyenneté l'a jugé positive à ce stade.



Des éléments des Fardc

Dans un point de presse tenu le 21 janvier, Lambert Mende a exprimé sa satisfaction au regard des succès récoltés par les Fardc sur le terrain. « On va de-

voir de moins en moins parler des Nalu car cette partie de la rébellion ougandaise s'est depuis peu convertie en parti politique et participe

aux institutions politiques ougandaises. Les Fardc se trouvent en face maintenant des ADF », a-t-il indiqué en confirmant l'émission de cette force négative dont les résidus se sont déportés vers la Province Orientale. Pareil mouvement, a déclaré Lambert Mende, « serait tactiquement insensé, voire suicidaire sauf s'il s'agit pour eux in fine de se rendre aux autorités congolaises ».

Dans le grand Nord-Kivu (Beni et alentours), a-t-il rassuré, les forces gouvernementales ont dû récupérer plusieurs places fortes de la rébellion de l'ADF, entre autres, Namundiomale, Kambi Ya Mabi, Kalemi, Kanyamuseke, Mazete, Mutshieni et le sanctuaire Mwalika qui servaient de centres de repli et de ravitaillement de ces forces négatives. Et le porte-parole de préciser que « les Fardc ont libéré des otages capturés par ces forces négatives qui ont été

neutralisés en grand nombre tandis que d'autres sont en déroute ».

Par ailleurs, la traque contre les FDLR se poursuit aussi bien au Sud de la province du Nord-Kivu que dans celle du Sud-Kivu, a rassuré Lambert Mende. Des actions d'envergure pour neutraliser les FDLR réfractaires à l'ultimatum de désarmement volontaire se multiplient avec, à la clé, la récupération de la place forte de cette milice à Mpinga passée sous le contrôle des Fardc. « Ce qui a rendu possible un nombre significatif de captures et de redditions même si un grand nombre de ces éléments ont pris la fuite avec armes et bagages », a tenu à expliquer le porte-parole du gouvernement plutôt satisfait de la manière dont les deux opérations sont conduites simultanément dans la partie septentrionale du pays.

Alain Diasso

INTERVIEW

Alexis Lenga demande à la CPI de tirer les conséquences de la tragédie centrafricaine

Le secrétaire général adjoint du parti de Jean Pierre Bemba chargé des fédérations et président du groupe parlementaire MLC commente l'actualité de son parti en mettant une emphase particulière sur les événements tragiques survenus récemment en Centrafrique après l'éviction de François Bozizé.

Les Dépêches de Brazzaville : Le Mouvement de libération du Congo (MLC) a organisé le samedi dernier une cérémonie d'échange de vœux dans lequel il a égrené sa stratégie électorale en prévision des échéances de 2016. Quel sens donnez-vous à cette manifestation ?

Alexis Lenga : Cette cérémonie voudrait signifier tout simplement que le MLC vit sur le plan politique. Depuis son existence comme parti politique, nos adversaires ont toujours travaillé pour le faire disparaître. Personnellement, cette rencontre a permis au MLC de se raffermir davantage et de faire des projections pour 2014 en faisant le bilan d'activités de l'exercice antérieur. Comme l'a annoncé le secrétaire général, en 2014, le MLC s'assigne comme objectifs majeurs la redynamisation de ses activités, le recrutement de nouveaux membres ainsi que la constitution des alliances avec d'autres partis politiques de l'opposition pour préparer ensemble une alternance politique en 2016.

LDB : Le parti n'est-il pas ébranlé par l'arrestation de son secrétaire général adjoint Fidèle Babala ?

AL : Nullement. Nous sommes convaincus que la main de Dieu agira pour que Jean Pierre Bemba et ses compagnons d'infortune quittent en hommes libres les geôles de la Cour pénale internationale (CPI).

LDB : Pourquoi ne faites-vous pas une introspection pour déceler les raisons

des multiples départs et défections qui caractérisent aujourd'hui la marche du MLC dorénavant dépourvu de ses nombreux cadres ?

AL : La communauté des hommes est faite des phénomènes sociaux qui sévissent non seulement dans les partis politiques mais aussi dans les Églises. Il ne s'agit pas d'une remise en question du parti mais d'une introspection personnelle que chacun des membres et cadres du parti devra faire dans son comportement pour ne pas porter atteinte aux droits et libertés des autres. Cela concerne également le leadership du parti qui, à tous les niveaux, devra se remettre en cause car c'est dans l'unité, la concorde et le respect mutuel que nous arriverons à conquérir et exercer le pouvoir d'État en RDC.

LDB : Quelle lecture faites-vous des événements tragiques qui viennent de se dérouler en Centrafrique dans la foulée de la chute du régime Bozizé ?

AL : Je dois d'abord rappeler que Jean Pierre Bemba avait envoyé les troupes de l'ALC en République centrafricaine pour défendre un chef d'État démocratiquement élu contre la prise de pouvoir par les armes et non pour y commettre des crimes qu'on veut mettre sur son dos. Il faut noter que les Congolais et les peuples de l'Ubangui en particulier ne sont pas habitués à des actes d'atrocités que nous vivons aujourd'hui en RCA. Il faut aussi rappeler qu'entre 2002 et 2003, en dehors des troupes du MLC, il y avait également d'autres forces sur le terrain comme les troupes tchadiennes qui ont en grande partie appuyé François Bozizé à réussir son coup d'État militaire contre Ange-Félix Patassé. Aujourd'hui, on parle des viols

massifs en Centrafrique, cela conforte l'innocence des soldats du MLC car plusieurs années après leur départ de Bangui, la RCA vit un déferlement de violence sans précédent. Tous ces viols, massacres, pillages démontrent que la crise et la violence qui sévissent en Centrafrique est d'origine centrafricaine et que les Congolais n'y ont rien à voir. Comme nous ne cessons de le répéter, les atrocités commises pendant la rébellion ayant conduit François Bozizé au pouvoir sont le fait des Centrafricains eux-mêmes et non des militaires venus de la RDC. L'histoire nous donne aujourd'hui raison. Nous demandons à la CPI dans le cadre du procès Jean Pierre Bemba de tirer les conséquences de cette nouvelle donne.

LDB : Les Congolais se sont souvenus les 16 et 17 janvier de Patrice Émery Lumumba et de Laurent Désiré Kabila. Que retenir-vous de ces deux personnalités ?

AL : Patrice Émery Lumumba, le tout premier Premier ministre de notre pays, avait dans son action politique un grand souci de libération et le développement de la RDC. Malheureusement, l'Afrique est toujours en proie à la manipulation des puissances occidentales qui ont provoqué l'imbroglio entre les deux leaders politiques, Lumumba et Kasa-Vubu. Au regard du combat mené par ces deux héros nationaux pour l'affranchissement de la RDC du joug colonialiste et impérialiste, la grande préoccupation pour les Congolais aujourd'hui devra être celle de savoir que faire pour que ceux qui dirigent le pays ne soient pas l'émanation des puissances extérieures.

A.D.

CPI

La chambre d'appel ordonne le retour de trois témoins vers la RDC

Les juges ont estimé que la Cour pénale internationale (CPI) ne peut pas continuer à garder ces Congolais, étant donné qu'ils ont conclu leur témoignage depuis plus de deux ans et qu'ils ont fait une demande d'asile.

La chambre d'appel de la CPI a ordonné, le 20 janvier, au greffier de la juridiction internationale de prendre, sans délai, les mesures nécessaires en vue du retour en RDC de trois témoins dans l'affaire Mathieu Ngudjolo Chui. La chambre a également enjoint le greffier, après consultation avec les autorités des Pays-Bas, de fournir à ces dernières la possibilité de prendre les mesures qu'elles estiment nécessaires concernant les demandes d'asile en cours. Il est noté qu'après leurs témoignages, Pierre Mbodina, Floribert Njabu et Charif Mbanda avaient demandé l'asile politique aux Pays-Bas, alléguant craindre pour leur sécurité en cas d'un retour en RDC. Ils ont motivé cette crainte par le fait que, dans leurs déclarations, ils avaient relevé la responsabilité du gouvernement congolais dans les crimes commis dans l'est du pays.

Ces trois témoins détenus ont demandé, le 12 avril 2011, à la chambre de première instance de ne pas ordonner leur retour immédiat en RDC afin de pouvoir faire une demande d'asile aux Pays-Bas. Cependant, ils ont conclu leur témoignage le 3 mai 2011 et ont fait une demande d'asile le 12 mai de la même année. « Cette demande d'asile en cours était à la base de la décision ultérieure de la chambre de première instance du 24 août 2011 par laquelle elle avait décidé que, en raison de leur demande, les témoins déte-

nus ne pouvaient pas retourner en RDC », a expliqué une source proche du bureau local de la CPI en RDC. La chambre d'appel a jugé qu'il était approprié de traiter leur situation, étant donné que les témoins sont détenus au quartier pénitentiaire de la Cour depuis plus de deux ans suivant la fin de leur témoignage devant la Cour.

La cour ne peut pas garder les demandeurs d'asile

Dans sa décision, la chambre d'appel, précisé que la Cour ne pouvait pas servir d'unité de détention administrative de demandeurs d'asile ou de personnes impliquées dans des procédures judiciaires devant l'État hôte ou tout autre État. Son autorité à détenir des individus est, selon ces précisions, limitée aux situations où la détention est liée à une procédure judiciaire devant la CPI. En plus de cette ordonnance sur le retour de ces témoins dans leur pays, la RDC, les juges ont également ordonné au greffier d'informer la chambre d'appel et de consulter les autorités congolaises avant de prendre des mesures pour le retour immédiat de ces témoins, s'il estime que les mesures de protection actuellement en place ne sont plus suffisantes.

Ces trois témoins, rappelle-t-on, avaient été transférés en mars 2011 au quartier pénitentiaire de la CPI par les autorités de la RDC, où ils étaient initialement détenus. Ce faisant, Mathieu Ngudjolo Chui avait été acquitté en décembre 2012, faute de preuves, alors que son procès a été disjoint de celui contre son coaccusé. Il avait ensuite lui aussi demandé l'asile aux Pays-Bas.

Lucien Dianzenza

RAPPORT 2014

Human right watch décrie des cas de violations des droits fondamentaux en RDC

L'ONG internationale a pointé les forces de sécurité et les groupes armés comme auteurs de ces actes.

Dans son rapport 2014, l'ONG internationale Human right watch (HRW) a noté qu'à Kinshasa ainsi que dans d'autres régions les autorités gouvernementales ont tenté de réduire au silence toute voix dissidente en recourant à des menaces, des actes de violence et des arrestations arbitraires. Les victimes en sont notamment des militants des droits humains, des journalistes ainsi que des chefs et des sympathisants de partis politiques qui critiquaient les agents de l'État ou participaient à des manifestations antigouvernementales.

Pour cette ONG, ces actes avaient comme objectif de réduire au silence toute voix dissidente et empêcher les dirigeants politiques et les militants d'exprimer librement leurs opinions pacifiques ou de manifester.

Selon HRW, les cas du député Eugène Diomi Ndongala, qui est en détention depuis le mois d'avril 2013, et celui d'un autre député, Muhindo Nzangi, qui a été condamné à trois ans de prison au mois d'août, sont exemplaires de la répression politique, alors que cette ONG internationale a également relevé que les forces de sécurité ont également menacé, battu ou placé en détention des journalistes et des militants des droits humains.

L'ONG qui a relevé des faits répréhensibles commis à l'encontre de la population par les forces de l'ordre ainsi que les groupes armés et mouvements rebelles, a, en effet, noté que la majorité des atteintes aux droits humains perpétrées dans le pays restent impunies.

Des avancées

Par ailleurs, HWR a fait constater certains développements positifs. L'ONG a notamment cité le transfèrement de Bosco Ntaganda à la Cour pénale internationale ainsi que des mandats d'arrêt lancés par le gouvernement congolais contre des dirigeants de l'ex-mouvement rebelle M23. « *Et des autorités gouvernementales ont clairement indiqué qu'elles n'offriraient pas d'amnistie aux personnes présumées responsables de crimes de guerre et qu'elles ne les intégreraient pas dans l'armée* », a reconnu cette association.

Pour HRW, l'ouverture devant la cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu à Goma, en novembre, du procès de trente neuf militaires et officiers qui auraient été impliqués dans des viols collectifs et des actes de pillage à Minova et aux alentours un an auparavant, constitue également un signe de la volonté du gouvernement de combattre l'impunité.

Lucien Dianzenza

AFRIQUE

La BAD reçoit du Fapa un don de 491.150 dollars américains

Grâce à cette assistance technique, la banque pourra identifier des projets des ports en partenariat public-privé.

Le Fonds d'assistance au secteur privé africain (Fapa) vise, à travers cette assistance technique, aider le département des transports et des TIC (OITC) et le département des opérations du secteur privé (OPSM) de la Banque africaine de développement (BAD) à identifier les opportunités d'investissement et les épauler dans les interventions spécifiques liées à la sélection de projets portuaires en partenariat public-privé (PPP), incluant le financement et des prestations de conseil. L'étude, indique un communiqué de la BAD, contribuera à accélérer l'investissement dans les ports dans le cadre de PPP, ce qui améliorera la capacité et l'efficacité des structures portuaires nécessaires à la croissance économique en Afrique.

À en croire la BAD, grâce aux services de conseil fournis par la banque, beaucoup de pays membres régionaux pourront accélérer le développement de leurs ports sous forme de PPP afin de répondre rapidement à une demande croissante. Le secteur privé, quant à lui, aura plus de visibilité en ce qui concerne les opportunités d'investissement qu'offrent le développement, la gestion et l'exploitation des ports. De leur côté, les usagers vont bénéficier d'une meilleure logistique grâce à ces futurs ports dont la capacité et l'efficacité sont ac-

crues. En outre, le déploiement achevé de cette assistance technique fera référence pour d'autres partenaires de développement, dans l'identification de leurs interventions respectives en matière de développement portuaire en Afrique. La proposition de projets spécifiques pour les financements potentiels de la banque à travers le guichet du secteur privé et les projets du guichet public en matière de PPP potentiels figure aussi sur la liste des volets d'importance de l'assistance technique. Pour faciliter l'identification et la préparation de nouveaux projets, la BAD annonce la production d'un répertoire des données sur les ports africains contenant des informations importantes sur les grands ports d'Afrique. Fonds fiduciaire, thématique et multidonateurs, le Fapa octroie des dons pour l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le but d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur privé de la banque. Le Fada a déjà déboursé 45 millions de dollars USD en faveur de cinquante-trois projets répartis à travers tout le continent africain. Dans son portefeuille, des projets régionaux et nationaux dans les secteurs de l'amélioration de l'environnement des affaires, le soutien aux institutions financières, aux infrastructures, aux commerces ainsi qu'aux micro, petites et moyennes entreprises.

Gypsie Oïssa Tambwe

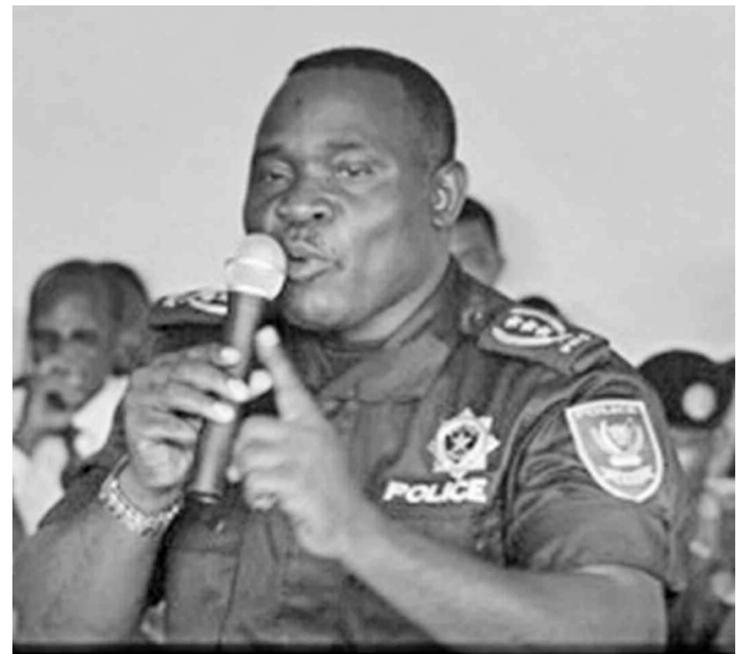
ÉVÈNEMENTS DU 30 DÉCEMBRE

Perquisition au domicile du général John Numbi

La résidence de l'ex-patron de la Police nationale congolaise à Lubumbashi ainsi que sa ferme située à 45 km du chef-lieu de la province du Katanga ont été l'objet des fouilles systématiques le 20 janvier de la part des forces de sécurité.

Les choses se compliquent pour l'ancien inspecteur général de la Police nationale congolaise, John Numbi, soupçonné d'être impliqué dans les attaques du 30 décembre 2013 contre les intérêts de la République à Kinshasa, Lubumbashi et Kindu. Une accusation que l'incriminé a toujours récusé niant tout lien avec les instigateurs de ce coup de force. Quoiqu'il ait fourni toutes les explications à ce sujet pour se dédouaner de cette nébuleuse affaire, John Numbi est de nouveau dans le collimateur des services de sécurité qui auraient, à en croire des sources concordantes, perquisitionné lundi sa résidence à Lubumbashi. Des témoins sur place parlent des militaires lourdement armés qui auraient fouillé de fond en comble le domicile du général John Numbi absent sur les lieux au moment de l'opération.

Comme si cela ne suffisait pas, rapportent les mêmes sources, la ferme industrielle de l'ex-patron de la police située à 45 km de la ville de Lubumbashi aurait également subi le même sort. Les forces de sécurité tenaient à vérifier les allégations



Le général John Numbi

contenues dans un rapport de la Monusco qui accusait le général John Numbi de détenir des armes de guerre et d'être de connivence avec les « Bakata Katanga ». Les résultats de ces investigations n'ont pas été révélés par des voies officielles. Entre-temps, certaines indiscretions ont laissé entendre que sa résidence de Kinshasa a aussi été ciblée par les éléments de la sécurité afin de prévenir toute résistance. Jusqu'à ce jour, l'incriminé jouit toujours d'une présomption d'innocence étant entendu que tout ce qui est mis sur son dos n'est pas appuyé par des preuves tangibles.

C'est non sans raison que le général John Numbi avait, au lendemain des événements du 30 décembre, relativisé les faits en affirmant le 1er janvier sur radio Okapi que c'est une rigolade que des civils armés des gourdins entreprennent une action pour renverser le régime. Il a tout aussi qualifié de « stupide » la rumeur selon laquelle sa ferme hébergerait des miliciens à sa solde. Au-delà des faits, ces derniers développements traduisent, d'après maints observateurs, la volonté de ses détracteurs d'écorner son image. Dossier à suivre.

Alain Diasso

EXPORTATION DES MINERAIS

Un nouveau certificat de la Cirgl mis en vigueur le 20 janvier

Désormais, il faudrait accompagner systématiquement chaque minerai exporté des renseignements utiles sur son origine.

Le certificat est délivré par la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) après l'acquisition des documents reprenant ces renseignements, notamment le site d'exploitation, le transporteur, etc. Avec son entrée en vigueur, le 20 janvier, le certificat de la Cirgl viendra consolider les mécanismes nationaux et in-

ternationaux de transparence, et contribuera ainsi à la réduction de la fraude à l'exportation des minerais. La sortie frauduleuse des matières premières dans les zones troublées par les conflits armés reste une préoccupation dans les Grands lacs, à cause des liens entre les fraudes massives et le financement des mouvements armés très actifs dans la sous-région. L'idée est d'arriver à une baisse sensible de la fraude, en empêchant à toute personne la

possibilité de sortir avec des minerais de manière frauduleuse. En second lieu, l'application d'une certification de la Cirgl aide aussi les pays de la sous-région à réunir des statistiques crédibles. En effet, tous les minerais devront obligatoirement être orientés vers les comptoirs d'achat.

Une telle perspective ne peut qu'aller dans le sens d'une meilleure transparence du secteur minier.

Laurent Essolomwa

SANTÉ PUBLIQUE

Des recommandations importantes issues du dialogue national sur le sida

Au total, six recommandations sont sorties de cette rencontre nationale sur le sida qui a été clôturée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, au centre d'accueil Béthanie.

De ces recommandations, l'on retiendra notamment la prévention axée dans la population en général; la prévention de la transmission du sida de la mère à l'enfant; la prévention chez les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes intransigeants; la prévention chez les professionnels du sexe et leurs clients; le traitement, la prise en charge et le soutien, ainsi que la gestion du programme.

Clôturant cet atelier organisé par le Comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme (CCM-RDC), le ministre de la Santé publique, en sa qualité du président du CCM-RDC, Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, s'est dit satisfait du déroulement de cette cogitation qui a abouti à la rédaction de la note conceptuelle qui sera présentée au Fonds mondial

Pour lui, la lutte contre le sida ne concerne pas seulement son ministère mais il s'agit d'une lutte multisectorielle. « *La lutte contre le sida n'est pas l'affaire d'une composante mais une affaire de tous. Nous devons tous*

tendre vers la génération sans sida, dans l'objectif de zéro nouvelle infection, zéro discrimination, zéro décès lié au sida », dit-il.

Le ministre de la Santé publique s'est, par ailleurs, réjoui de la présence à cette réflexion de tous les délégués provinciaux. Car à l'entendre parler, le niveau provincial est le terrain par excellence d'exécution de ce projet. Il est donc important que ces axes qui ont été définis soient appropriés par tous les participants représentant tous les différents partenaires. « *Cela nous permettra de redynamiser la lutte contre le VIH-sida en République démocratique du Congo* », poursuit-il.

Aline Nzuzi

TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL

V.Club bute sur Mounana, Cara bat FC MK

Après le succès sur Cara de Brazzaville en première journée du tournoi international organisé à Kinshasa, V.Club a été tenu en échec en deuxième journée par Mounana du Gabon.

L'AS V.Club de Kinshasa en RDC a été tenue en échec, le 19 janvier au stade Tata Raphaël de Kinshasa, par le CF Mounana du Gabon sur le score d'un but partout. C'était en deuxième journée du tournoi international amical organisé par V.Club et qui regroupe Renaissance Aiglon Cara du Congo Brazzaville, Mounana du Gabon et FC MK de Kinshasa. Les deux clubs de Kinshasa, V.Club et FC MK, préparent déjà leur participation respectivement en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération. Après la victoire en première journée du tournoi sur Cara de Brazzaville par deux buts à trois, V.Club n'a donc pas pu réitérer le résultat précédent, sur le club venu du Gabon. Le milieu offensif Emmanuel Ngudikama dit Kila a cependant ouvert la marque pour les Dauphins Noirs de la capitale de la RDC à la 23e minute de la tête sur un service du milieu relayeur Yves Magola. Mais Max a égalisé pour Mounana à la 75e minute.

Dans l'autre match, le FC MK a courbé l'échine face à Renaissance Aiglon Cara par zéro but à un. C'est Yannick Tusilu (ancien milieu offensif du Daring Club Motema Pembe, Mazembe, AC Léopards de Dolisie et actuellement à Cara) qui a été le bourreau des poulains de coach ivoirien Bruno Bla du FC MK (qui a pris la place de Jacques Kingambo relégué au rang d'entraîneur adjoint et actuellement en vacances en Europe) à la 27e minute. FC MK avait déjà perdu sa première rencontre face à CF Mounana par un but à deux.

La dernière journée du tournoi était programmée pour le 21 janvier avec les rencontres Renaissance Aiglon Cara contre CF Mounana et V.Club face à FC MK.

Martin Enyimo

KINSHASA

La 3e édition du slam pointe à l'horizon

L'inscription des slameurs de la ville en cours, prolongée jusqu'au 31 janvier au secrétariat de l'Institut français (IF), est en prévision du rendez-vous programmé pour le 15 février.

enregistrements en cours, l'IF signale qu'elle prévoit, après sélection des meilleurs, d'accueillir entre dix et quinze candidats sur la scène de la Grande Halle. Quinze serait le chiffre idéal.

sont donc les bienvenues.

Assez modeste, la première soirée slam à Kin avait eu pour cadre le Café de la Halle en 2011. La dernière en date s'était tenue fin 2012. En 2013, le rendez-vous des slameurs n'avait pas eu lieu. Mais en dépit de ce manque, il va sans dire que le passage de Grand-corps-malade à Kinshasa en février dernier avait ravivé la flamme du slam dans la capitale. Après son duo inédit avec Jupiter Bokondji, son pendant congolais, des slameurs de la place avaient presté aussi sur la scène slam du 23 février. Une sorte de transition entre le duo et la prestation personnelle de Grand-corps-malade. Choisis après une des rencontres organisées en matinée à Lemba, quartier et fief de Jupiter, puis à l'IF en début d'après-midi, vraisemblablement, les slameurs qui avaient participé au show étaient les coups de cœur de Grand-corps-malade. Costa et Yekima en avaient alors donné les prémices. Plus tard dans la soirée, Micro méga, un autre slameur local avait offert un intermède avant la fin du spectacle avec son clin d'œil à RFI dans Le profil du slameur. Dans ce texte qui fait l'apologie de la radio internationale, le slameur cite notamment Juan Gomez.

Nioni Masela



Le logo de slam à Kin

Lancé vers la fin de l'année, l'avis de l'IF à destination des slameurs de Kinshasa court encore. Jusqu'au début de la semaine dernière, les inscriptions se faisaient au comptegoutte, la Halle de la Gombe encourage donc plus les Kinois à s'inscrire à la 3e édition de slam à Kin. En effet, dans l'espoir de recevoir plus de candidatures d'ici à la fin des

Au moment de s'inscrire, chaque slameur est tenu de proposer trois textes. Le jury, composé de slameurs et de personnes proches du milieu, procèdera au tri des plus accrocheurs. Ils tableront, fait savoir la Halle de la Gombe, sur « la clarté de la langue, la cohérence, le sens et le niveau de la langue ». Les plumes les plus acérées de la ville

RDC

Une mission conjointe de haut niveau Unicef-HCR-PAM à Kinshasa

L'objectif est d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation humanitaire qui prévaut dans le pays, entraînant ainsi près de trois millions de personnes déplacées.

Du 21 au 25 janvier, trois responsables mondiaux de trois agences du système des Nations unies séjourneront à Kinshasa afin de palper du doigt les réalités de la crise humanitaire en cours en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit de la directrice exécutive adjointe du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Yoka Brandt, l'assistante au haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR), Janet Lim, et le directeur exécutif assistant du programme alimentaire mondial (PAM), Ramiro Lopes da Silva.

Une fois à Kinshasa, ces trois personnalités se rendront en Province Orientale, au Nord-Kivu et en Équateur pour visiter des programmes et s'entretenir avec les autorités congolaises, la communauté humanitaire et les personnes affectées par le conflit. Au menu de ces échanges : les défis actuels et perspectives, le renforcement des partenariats et la nécessité d'un soutien fort de la part des donateurs en 2014.

Cette mission conjointe de haut niveau sera clôturée, le 24 janvier, à Kinshasa par une conférence de presse conjointe au cours de laquelle Yoka Brandt, Janet Lim et Ramiro Lopes da Silva vont faire le résumé de leur visite et livrer à la presse les décisions prises afin de venir en aide à la RDC, Victime de la crise humanitaire.

Gypsie Oïssa Tambwe

LIVRES

La bande dessinée d'Afrique francophone a son dictionnaire

Sorti de la plume de Mauricien Christophe Cassiau-Haurie et illustré par le bédéiste congolais Jason Kibiswa, l'ouvrage de près de 400 pages est paru chez l'Harmattan à la fin de 2013.

Déjà auteur de plusieurs articles et ouvrages collectifs sur l'état de l'édition en Afrique ainsi que sur la Bande dessinée dans les pays du Sud, c'est en connaisseur que l'écrivain, scénariste de BD aussi, s'est employé à l'écriture du Dictionnaire de la bande dessinée d'Afrique francophone. Également journaliste et directeur de la collection l'Harmattan BD, Christophe Cassiau-Haurie est donc dans son élément. Que Touki Montréal tienne déjà la récente parution pour un « ouvrage indispensable que tous les amateurs du genre devraient consulter » n'est pas sans mérite. Il est clair que cette impression ne manquera pas d'être partagée par plusieurs amateurs de BD. En effet, poursuit le magazine d'information en ligne, il offre un suivi non sans intérêt de « l'expansion de la bande dessinée d'Afrique qui s'accélère depuis quelques années ».

Le Dictionnaire de la bande dessinée d'Afrique francophone est, en somme, une belle vitrine pour les auteurs africains, une carte de visite en bonne et due forme. Cependant, souligne notre source, il est « es-

africultures
www.africultures.com

Dictionnaire de la bande dessinée d'Afrique francophone



La couverture du Dictionnaire de la bande dessinée d'Afrique francophone

sentiellement constitué d'auteurs, de leurs personnages et héros ainsi que des associations et des maisons d'édition de BD provenant tous et toutes des pays francophones du continent ». Quitte à préciser ici que ladite publication se focalise sur « l'Afrique au sens politique du terme », sont exclus de la liste la Réunion et Mayotte, entre autres. Le seul grief que l'on

pourrait lui reprocher serait le manque « d'une table de matière organisée en différentes catégories par pays ou par ordre alphabétique notamment ».

Le dictionnaire reste focalisé sur la bande dessinée. Normal donc, comme a jugé bon de le souligner d'ailleurs son auteur, qu'« il parle donc de bande dessinée et pas d'autre chose ». Et Christophe de renchérir que « les auteurs faisant exclusivement de la caricature ou de l'illustration ne sont pas recensés ». Le contenu du dictionnaire ne s'arrête pas à la plume de l'auteur. En effet, il a l'avantage de comporter aussi des planches et des strips. Il y a donc de quoi ravir les lecteurs qui se compteront beaucoup parmi les amateurs de BD. Ils pourront de ce fait, souligne-t-on, « consulter des couvertures et des pages d'œuvres des dessinateurs et des ouvrages en questions ».

La RDC trouvera bien son compte dans les illustrations originales de Jason Kibiswa. L'artiste plasticien, photographe et dessinateur professionnel de BD s'est donc joint à Christophe Cassiau-Haurie qui du reste est assez proche du milieu de la BD congolaise. Pour mieux s'en convaincre, une lecture de son Histoire de la BD congolaise ferait l'affaire. Par ailleurs, s'il faut en revenir à la collaboration de l'auteur avec Jason Kibiswa, il nous revient que ce dernier travaille en ce moment sur un projet de BD auquel il l'a associé.

N.M.

CYCLISME

Dukwa vainqueur du 13^e championnat du Congo au Katanga

Fiston Dukwa Mbumba a remporté, le 20 janvier, à Lubumbashi la 13^e édition du championnat national de cyclisme de la RDC, dénommé « Tour de la Cohésion nationale », couru du 14 au 20 janvier sous forme d'un mini-tour en quatre journées.

Le coureur a été vainqueur de deux étapes sur les quatre de cette compétition de la bécane qui s'est déroulée pendant quatre jours dans la province du Katanga sur une distance de 400 km. Vainqueur de la troisième étape de la course, Matondo a pris la deuxième place du championnat devant Lumingu, alias Gesac, qui pourtant a pris la première position à l'issue de la première étape.

La première étape, longue de 85 km entre deux villes minières, Kolwezi et Fugurume, a été gagnée par Lumingu Gésac de Kinshasa le 16 janvier. Et Dukwa s'est adjugé la première place de la deuxième étape le 17 janvier entre Likasi et Lubumbashi



Le coureur Fiston Dukwa sur un podium

longue de 120 km. Le pool position de la troisième étape courue, le 18 janvier, entre Lubumbashi et le poste frontière (avec la Zambie) de Kasumbalesa (90 km) est revenu à Matondo. Enfin, Dukwa a dicté sa loi sur la dernière étape de 110 km entre Kasumbalesa et Lubumbashi le 20 janvier.

Selon la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy), quarante coureurs ont participé à cette 13^e édition du championnat national

tion, mais en gros nous avons obtenu ce que nous avons voulu. Les gens sont venus de partout malgré les difficultés d'horaire des avions. Certains ont mis 72 heures pour nous rejoindre et d'autres encore quatre jours pour arriver », a déclaré le président de la Fécocy, Sylvestre Motayo sur un ton de satisfaction.

Vainqueur donc de l'édition 2013 du championnat national de cyclisme, Dukwa Bumba succède à Enoch Manzambi qui

« Il y a eu quelques couacs du point de vue de la technicité et de l'organisation, mais en gros nous avons obtenu ce que nous avons voulu. Les gens sont venus de partout malgré les difficultés d'horaire des avions. Certains ont mis 72 heures pour nous rejoindre et d'autres encore quatre jours pour arriver »

de cyclisme, dont vingt-quatre du Katanga et neuf de Kinshasa. Les autres cyclistes sont venus de la Province Orientale, de l'Équateur et du Bas-Congo. « Il y a eu quelques couacs du point de vue de la technicité et de l'organisa-

tion, mais en gros nous avons obtenu ce que nous avons voulu. Les gens sont venus de partout malgré les difficultés d'horaire des avions. Certains ont mis 72 heures pour nous rejoindre et d'autres encore quatre jours pour arriver »

Martin Enyimo

UNESCO

Rachel Mwanza, bientôt ambassadrice de bonne volonté

La candidature de la jeune actrice congolaise a été présentée par Yamina Benguigui, ministre française de la Francophonie.

Yamina Benguigui, apprend-on, a présenté cette candidature après avoir été touchée par l'histoire singulière de la jeune congolaise de 17 ans. Cette dernière, ancienne enfant de la rue, s'est illustrée comme actrice dans le film « Rebelle ». Cette prestation lui a valu l'Ours d'argent de la meilleure actrice au Festival de Berlin en 2012. « Ce n'est pas encore officiel mais presque ; si cela se confirme, Rachel accompagnera l'Unesco dans quelques pays pour raconter son histoire. « Pour elle, c'est une façon d'aider les enfants de la rue et de faire connaître cette dure réalité », a expliqué Anne-Marie Gélinas, la productrice déléguée de Rebelle qui héberge la jeune actrice à Montréal depuis jeudi dernier, indique journaldemontreal.com. Rachel Mwanza, apprend-on, a récemment obtenu un visa canadien et est arrivée à Montréal jeudi dernier pour s'installer de façon permanente. La jeune actrice congolaise lancera le 23 janvier le livre « Survivre pour voir ce jour », où elle raconte son histoire. Le livre est coécrit avec le journaliste d'origine congolaise Mbépongo Dédy Bilamba.

Au service des idéaux de l'Unesco Les ambassadeurs de bonne volonté, indique l'Unesco, sont des personnalités qui mettent leur renommée nationale/internationale au service des



Rachel Mwanza est désormais installée de manière permanente au Canada

idéaux de cette organisation des Nations unies. Ils sont nommés par l'organisation et acceptent de mettre à contribution leurs talents et leur charisme pour sensibiliser l'opinion mondiale aux missions de l'Unesco, soit la promotion de l'éducation, de la science et de la communication/information pour la paix. Les actions des ambassadeurs de bonne volonté amplifient la visibilité, la crédibilité et l'efficacité de l'Unesco. Ils se réunis-

sent chaque année afin de partager leurs expériences et actions menées en faveur de l'organisation ainsi que pour planifier les actions futures. Parmi les prestigieux ambassadeurs de bonne volonté de l'Unesco figurent notamment l'actrice Claudia Cardinale, le ténoriste Plácido Domingo, les musiciens Herbie Hancock et Jean Michel Jarre et Asalfo de Magic System ainsi que l'acteur américain Forest Whitaker.

Patrick Kianimi

MODE

Soirée des habilleurs congolais le 14 février

Les opportunités se sont multipliées ces dernières années pour promouvoir le « made in Congo » tant sur le plan national qu'à l'extérieur de la RDC où les modélistes locaux rivalisent sans complexe avec leurs collègues africains.

C'est dans cet élan qu'il faut placer la soirée de promotion du modélisme congolais, le 14 février prochain, à l'hôtel Africana palace, au rond-point des Huileries. Pour son organisatrice, Congo facilités agence (CFA), ce défilé de mode va une fois encore présenter la créativité des Congolais, et singulièrement des jeunes Congolais dans le modélisme. « Les mannequins défilent chaque fois avec des tenues vestimentaires réalisées par des Congolais ». Inutile de rappeler toute la symbolique autour de la date choisie : le 14 février. « C'est une soirée qui coïncide avec la Saint-Valentin, une fête universellement dédiée aux amoureux ».

Certainement ces modélistes, qui font bouger le secteur de la mode congolaise, présenteront des modèles adaptés à cette circonstance exceptionnelle, voire des modèles plus ouverts et « universels » pour témoigner justement du niveau de créativité indiscutable des Congolais. Tout est mis en œuvre pour assurer la réussite de cette grande soirée de la mode à Kinshasa. « Les cinq premiers gagnants recevront des cadeaux, et vont bénéficier d'une promotion de la CFA pour leur permettre de prendre leurs marques dans le monde très exigeant du modélisme en RDC, et en dehors du pays ». L'idée est de faire sortir la mode congolaise de l'ombre, et d'arriver à mieux la vendre à l'étranger pour faire rayonner la créativité congolaise. Joignant l'utile à l'agréable, un programme récréatif sera mis en œuvre. L'on prévoit, notamment, un bal masqué, un karaoké et de la détente avec les meilleurs comédiens de la ville.

Laurent Essolomwa

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

704 agents attendent d'être avancés

Placés sous la houlette d'Emmanuel Obami, directeur général de la Fonction publique, les travaux de la Commission administrative paritaire (Capa) ont eu lieu le 16 janvier dans la salle de réunion de l'hôpital général Adolphe-Sicé, en présence de Sidonie Kinzonzi, directrice générale de cette structure.

L'hôpital Adolphe-Sicé a inauguré la série de sessions de 2014 de la commission, dont la tenue obéit au décret n°2012/713 du 13 juin 2010 fixant l'organisation et le fonctionnement de la Capa. Les travaux de la commission avaient pour objectif de statuer sur les avancements des agents de l'établissement.

Sur les 922 agents que compte l'hôpital, 704 sont concernés à des titres divers : promotion (311), reconstitution des carrières administratives (41), révision des situations administratives (60), titularisation dans le cadre régulier de la Fonction publique (70), avancement contractuel (18), promotion sur la liste d'aptitude (3) ; dossiers déposés à ce jour (191). Établissement sanitaire de deuxième niveau de référence du



Emmanuel Obami et Sidonie Kinzonzi lors de la cérémonie d'ouverture des travaux de la Capa (© DR).

système national de santé du pays, l'hôpital général Adolphe-Sicé, qui est situé dans la circonscription socio-sanitaire de l'arrondissement I, Eméry-Patrice-Lumumba (CSS Lumumba), est en cours de déve-

loppement. Un fait qui, selon sa directrice générale, devrait s'accompagner d'une évolution des carrières de ses agents dédiés à l'amélioration de la santé de la population. La tenue de cette première Capa est un véritable soula-

gement pour eux, qui attendent depuis plus d'une décennie la résolution de leurs problèmes administratifs. Ils pourront enfin bénéficier des avantages liés à leur statut et à leur ancienneté, comme l'a indiqué Sidonie Kin-

zonzi lors de la cérémonie d'ouverture des travaux : « La gestion des carrières avec effets financiers est, pour tout chef d'entreprise et pour l'État, un devoir et, pour le travailleur, un droit et un motif réel de satisfaction et de motivation. » Elle n'a pas manqué de remercier l'intersyndicale de l'hôpital, qui a fait preuve de responsabilité en appuyant continuellement la direction générale de l'établissement dans la recherche et la mise en œuvre de solutions tendant à concilier un climat de détente et de paix sociale avec la productivité hospitalière.

Saluant l'implication de la directrice générale dans la résolution des problèmes administratifs de ses agents, Emmanuel Obami a assuré : « Cette démarche prouve clairement l'importance que vous accordez à la gestion des ressources humaines de votre établissement. Nous allons vous accompagner dans cet effort en traitant non seulement les dossiers de promotion sans péréquation, mais aussi en élargissant notre champ d'action à d'autres situations administratives, notamment les reclassements et les révisions. »

Lucie Prisca Condhet

ENVIRONNEMENT

Les sachets circulent encore sous le manteau malgré leur interdiction

Deux ans après l'application du décret 0485/2011 du 11/07/2011 interdisant la fabrication, l'importation et la vente des sachets au Congo, la mesure ne semble pas effective. Plusieurs astuces sont utilisées par les marchands pour écouler ces sachets pourtant interdits.

Sur les marchés, certains commerçants véreux utilisent des noms de code pour désigner les sachets et déjouer ainsi la vigilance des services compétents pour faire respecter la disposition réglementaire. Les plus audacieux n'hésitent pas à vendre encore l'eau à la criée dans des sachets en choisissant des enfants comme serveurs. Certes, les commerçants qui enfreignent les textes réglementaires se font de plus en plus rares par crainte de sanctions disciplinaires des services de la répression des fraudes commerciales ou de la police, mais il faut reconnaître que d'énormes stocks de sachets sont encore visibles dans les quartiers où ils sont régulièrement déversés aux abords des rues.

Un certain nombre de ces sachets entrant à Pointe-Noire proviennent du Cabinda voisin. Les commerçants arrivent à déjouer les services habilités installés à la frontière pour écouler les sachets au Congo. En utilisant de fausses déclarations d'importation, d'autres colis de sachets parviennent à s'extirper du cordon douanier. En avril dernier, près de 10.000 sacs en plastiques saisis ont été incinérés dans une décharge de



Des populations ramassent des sachets Crédit photos "Adiac"

la capitale par les services de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales de Pointe-Noire, assistés des services d'hygiène, de la police, sans oublier la mairie et la préfecture.

Le combat pour lutter contre la vente des sachets au Congo est loin d'être gagné, même si les premiers jours de l'application de la mesure entrée en vigueur le 20 janvier 2012, toutes les administrations se sont impliquées sans réserve. Des arrestations ont même été prononcées à l'endroit des hors-la-loi. Mais aujourd'hui, le relâchement de la garde semble perceptible, donnant libre cours aux commerçants véreux de reprendre leur sale besogne.

Hormis les quelques sachets qui jonchent encore les rues de la ville océane, la ville semble être en par-

tie débarrassée de ces sachets dont les conséquences pour l'environnement sont incalculables (sauté, pollution de l'atmosphère, appauvrissement du sol).

Les bouteilles en plastique censées remplacer les sachets dans le conditionnement de l'eau ou des boissons à usage courant (le tangawis, le bisap, les yaourts et les glaces) ont du mal à jouer ce rôle. Après leur utilisation, elles sont jetées dans les caniveaux, les rues, obstruant l'évacuation des eaux. À côté des canettes de bière et de jus jetées, des bouteilles en verre, les bouteilles en plastique constituent une autre énigme à résoudre. Ainsi, resurgit la sempiternelle question du recyclage et de la récupération des objets courants en plastique, hors d'usage.

Hervé Brice Mampouya

POLICE NATIONALE

Commémoration de la mort de deux agents

Les salles de conférence du commissariat de police du quatrième arrondissement Mvou-Mvou et de la direction départementale de la police de Pointe-Noire et du Kouilou, ont été respectivement dénommées ce mardi 21 janvier, Jean-Marie Tchinianga Makosso et Patrice Nianga Okana.

Cet événement marque la commémoration du premier anniversaire de la mort de ces deux brigadiers de police tombés le 21 janvier 2013, lors d'une opération de police en vue de traquer les malfrats aux alentours de l'école primaire française Charlemagne située dans le premier arrondissement Lumumba de la ville océane.

Ce jour-là en effet, une équipe de la compagnie d'intervention de la police était la cible d'une attaque lors d'une course-poursuite visant à traquer trois voleurs à main armée roulant à bord d'un taxi. Bilan, deux brigadiers de police tués : Jean-Marie Tchinianga Makosso et Patrice Nianga Okana.

S'exprimant pour l'honneur et l'hommage rendu aux deux brigadiers, le colonel Gaëtan Victor Oborabassi, directeur départemental de la police à Pointe-Noire et au Kouilou, a rappelé que la valorisation des collègues policiers morts lors de l'exécution d'une opération

éditée par la hiérarchie, faisait partie des traditions des métiers de la police. « Cette commémoration constitue un moment privilégié pour faire une fois de plus de la police des deux départements, un motif important de son engagement à l'endroit des populations de Pointe-Noire et du Kouilou, montrant à celles-ci que la police de ces départements est encore prête à se sacrifier pour la sécurité des biens et des personnes dans les deux départements », a-t-il déclaré, précisant que la police est une corporation bien organisée. « Les familles des deux brigadiers sont prises en compte par la hiérarchie policière conformément aux lois et règlements du métier », a-t-il ajouté.

La séance de la levée des couleurs de la République, a marqué le début de la cérémonie. À côté du commandement de la police des deux départements, la commémoration a connu également la présence du représentant départemental du conseil national de sécurité, Théophile Ilobakima, accompagné de plusieurs rescapés du regrettable incident ainsi que des membres de leurs familles respectives.

Séverin Ibara

SÉCURITÉ CIVILE

Les pompiers instruits sur leur plan de travail de l'année

Ce plan a été présenté par le colonel Jacques Banongo, directeur général de la sécurité civile, le 20 janvier au centre de secours principal des sapeurs-pompiers de Pointe-Noire, au cours d'un rassemblement et d'une séance de travail avec les responsables de la troupe.

Expliquant l'objet de cette première visite de travail de l'année dans la ville océane, le colonel Jacques Banongo a indiqué : « Nous sommes en début d'année, il était important pour moi de descendre à Pointe-Noire voir la troupe afin de baliser la longue route de douze mois qui va nous conduire vers

le travail escompté. Il fallait leur donner des directives pour une montée en puissance de la sécurité civile dont les populations attendent beaucoup. » Les pompiers de la ville ont été instruits sur les activités prévues cette année en vue d'augmenter leurs capacités d'intervention ainsi que sur les attentes de la

hiérarchie. Le directeur général les a informés de l'arrivée de nouvelles ambulances dont celles destinées à Pointe-Noire ainsi que du lancement officiel des secours et de l'assistance aux personnes en danger.

De ce fait, il les a exhortés à l'application des notions de base du secourisme, notamment la préparation physique et toutes les conditions nécessaires pour pouvoir sauver des vies. Tout en les appelant au bon entretien des outils de travail en vue de la concrétisation de la politique de décentralisation engagée au sein de la structure. « Nous nous battons pour augmenter nos capacités d'intervention par l'acquisition des moyens. Nous sommes dans la dynamique de la décentralisation mais cette politique ne peut se concrétiser que si nous avons les moyens. Il faut interioriser cette dynamique en conservant les moyens que nous avons », a souligné Jacques Banongo.

Dans le cadre de cette décentralisation, des centres de secours sont en cours d'installation dans les villes, pour écourter les délais

d'intervention et rendre plus efficace l'action des sapeurs-pompiers. Au niveau de Pointe-Noire, la sécurité civile a pu acquérir trois sites notamment à Tié-Tié, Vindoulou et Loandjili, où un centre est déjà en cours de construction. Aussi le directeur général a-t-il indiqué : « C'est une prestation qui va nous rapprocher des populations et faire que des pompiers s'immergent dans la population pour secourir et rendre service. »

Les pompiers ont aussi été appelés à plus de discipline et d'assiduité au travail pour une montée en puissance effective des capacités opérationnelles de la troupe et de la structure. « Venir au secours de la population est notre raison d'être. Pour mieux accomplir notre mission, il faut s'exercer quotidiennement. C'est en l'accomplissant loyalement que la population va nous adopter », a conclu le colonel Jacques Banongo. Au terme de l'entretien, celui-ci a effectué une visite des installations et de l'outil de travail des pompiers de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet



Le colonel Jacques Banongo pendant la visite des installations

FOOTBALL

L'équipe V.-Club Mokanda regagne la division d'excellence avec de grandes ambitions

Le séjour en Ligue 2 l'an passé de l'équipe V.-Club Mokanda de Pointe-Noire, reste un triste souvenir que les dirigeants de ce club ne veulent plus revivre. À l'orée de la nouvelle saison qui commence mi-février, ils affichent de nouvelles ambitions pour bien figurer au championnat national de football-Ligue 1.

Le 2 mars 2013, Olivier Mombo, nouveau président général élu de ce club déclarait à l'issue de l'assemblée générale électorale : « Nous allons travailler avec tous ceux qui veulent que V.-Club Mokanda aille de l'avant afin de retrouver la division d'excellence, car l'équipe figure parmi celles qui ont marqué l'histoire du football de notre pays. Nous devons tout faire pour qu'elle continue de vivre. »

Un an après, le pari est gagné. Sorti du guépier des âpres confrontations du championnat local Ligue 2, V.-Club Mokanda a triomphé de Cuvette FC lors des barrages le mois passé. Ainsi, les protégés de Landry Loembé, président de la section football, ont obtenu le précieux sésame pour la Ligue 1 qui leur permet de rivaliser d'ardeur avec les clubs d'élite tels AC Léopards de Dolisie, Diables noirs de Brazzaville ou AS Cheminots de Pointe-Noire.

Aujourd'hui, après l'euphorie de la montée en division d'élite, l'heure est maintenant au travail car le mois de février pointe à l'horizon. Les poulains de l'entraîneur Nkounkou Bitemo se mettent au travail puisque le championnat national de football Ligue 1-



Le public prêt à vibrer pour les matchs du championnat national Ligue 1 Crédit photo "Adiac"

2014 ne sera pas une partie de plaisir pour les joueurs.

Boko Rude, le gardien et les joueurs de champ (Madzou, Okamba, Bikin-dou, Ndomba, Bissounga, Nganga, Moukoyou, Baki Djorvel, Asuni, Ndariba, Ewaz, Nkounkou, Bamala, Lutadila, Ngouari, Doungui, Massamba), les artisans de la remontée sont conscients de la lourde tâche qui les attend. Une jeune génération de joueurs qui a eu le mérite d'avoir propulsé au paradis le club, un an seule-

ment après avoir goûté aux rudes empoignades de la Ligue 2. À cette jeunesse, viendront s'ajouter à coup sûr dans l'effectif, des joueurs d'expérience capables d'apporter un sang neuf à l'équipe. Les dirigeants sont conscients et sont déjà à pied d'œuvre dans le travail de prospection des nouveaux éléments, en lorgnant d'abord vers les clubs locaux, sans oublier les éléments prometteurs des autres départements et pourquoi pas des pays voisins. V.-Club

Mokanda a été créé en 1952. Il a connu ses heures de gloire en 1970 avec la génération des joueurs conduite par Gilbert Poaty «Hidalgo» et Yowanet, le gardien volant détecté par Gelvins Bikakoudi à Bilala, dans le district de Mvouti (Kouilou). Le portier V.-Clubien réussit à l'époque la performance de terminer la phase aller du championnat régional sans encaisser un seul but et fut surnommé « Zéro faute ». Ce club a aussi connu dans son histoire plu-

sieurs présidents illustres tels François Loemaba Djimbi, Narcisse Bazibikouela, Marcel Tchiomvo, Félix Mangafou, Paul Ngababa. Ce dernier a régné à la tête du club pendant près de trente ans.

V.-Club Mokanda fut champion du Congo en 1971, 1988, 1999 et fut vainqueur de la Coupe du Congo en 1974, 1977, 1996. Le club fut finaliste de cette compétition en 2000, 2003, 2004.

Hervé Brice Mampouya

MINISTÈRE DES SPORTS

2014 dédiée à la préparation technique des Jeux africains de 2015

La préparation institutionnelle, infrastructurelle et technique des Jeux africains, que Brazzaville aura le privilège d'organiser en 2015, est l'un des volets sur lequel le département des Sports et de l'Éducation physique accordera toute son énergie en cette année 2014.

Le ministre des Sports et de l'Éducation physique a défini les priorités de 2014, le 20 janvier lors de la cérémonie des vœux avec les cadres du ministère et les responsables des fédérations sportives nationales. « 2015 est un rendez-vous majeur pour notre pays et pour notre sport. C'est ce qui justifie qu'en 2014, nous allons consacrer toute notre énergie, toutes nos compétences communes pour la consolidation du travail engagé sur le triple plan, institutionnel, infrastructurel et technique », a souligné Léon Alfred Opimbat. Selon lui, le Parlement a adopté un budget substantiel qui prend en compte les exigences de la préparation des athlètes et encadreurs techniques.

Un Comité préparatoire des athlètes et encadreurs techniques congolais aux 11es Jeux africains de Brazzaville 2015 (Conapre) composé des cadres du Comité national olympique et sportif congolais et des responsables des fédérations sportives nationales a été mis en place. Il a pour mission d'organiser une cohérence dans les programmes de préparation et un mécanisme de suivi-évaluation de ces programmes. Le ministre a souhaité que toutes les fédérations spor-

tives nationales présentent un programme de préparation des Diablos rouges pour les différentes compétitions des Jeux africains, tenant compte des exigences liées à la catégorisation olympique.

Corriger les faiblesses de 2013

Le programme d'activités de l'année écoulée prévoyait pourtant le renforcement des acquis dans les différentes disciplines sportives afin de rehausser le niveau technique des sportifs congolais. L'année 2013 étant passée, les fédérations sportives nationales n'ont pas trouvé les ressources nécessaires pour entamer la préparation technique de la compétition de 2015. Les raisons sont multiples. Des fédérations en manque de matériel attendent toujours l'aide du gouvernement pour dédouaner leur matériel, don de leurs partenaires. Certaines d'entre elles ont brillé par un manque d'initiatives en organisant aucune compétition durant l'année dernière. Certaines structures ont toutefois organisé leur compétitions nationales avec les moyens du bord. D'autres en revanche n'ont pas pu participer aux compétitions internationales parce que la ligne budgétaire du ministère était épuisée. L'Étoile du Congo n'a pas participé à la dernière compétition des clubs faute de moyens. Les dames de l'Interclub se sont battues pour éviter le forfait au Maroc. Elles sont revenues au pays avec une médaille d'argent au cou. La fédération congolaise de tennis de table a quant à elle multiplié les initiatives pour placer les pongistes en

Chine pour une formation. Des initiatives qui méritent d'être appuyées par l'État. « Le financement par l'État de cette préparation qui s'inscrit dans le

le suivi du chronogramme d'activités arrêté au cours de la première réunion conjointe Union africaine-République du Congo partenaires, tenue en novembre

surant que le siège de Coja sera érigé dans un délai de deux mois au complexe sportif Alphonse-Massamba-Débat.

Sur le plan des infrastructures, le



Les responsables du ministère et des fédérations sportives nationales

cadre du contrat d'objectif entre le gouvernement et les fédérations sportives nationales, ne doit pas exempter celles-ci d'initiatives visant des financements additionnels auprès des confédérations africaines et des fédérations internationales, ainsi que les sponsors de leur choix », a précisé le ministre. Sur le plan institutionnel des Jeux africains, les choses ont visiblement avancé. Le Coja poursuivra son travail d'interface avec les partenaires africains des sports pour la mise en œuvre et

dernier à Brazzaville. Selon le ministre, le Coja doit terminer sa structuration par la désignation des membres de son comité exécutif et des commissions spécialisées. « À ce propos, nous pouvons affirmer que toutes les consultations y afférentes sont déjà faites et que l'information du choix des principaux cadres devant animer la direction générale et le secrétariat des jeux est déjà portée au plus haut niveau. Les textes y relatifs seront disponibles fin janvier », a commenté Léon Alfred Opimbat, as-

gouvernement de la République va s'atteler au suivi de la construction et de la réhabilitation des infrastructures modernes, en tenant compte aussi bien des standards internationaux nécessaires à leur homologation par les instances sportives nationales, des délais de livraison, que des recommandations prescrites par les experts à l'occasion de la première réunion conjointe. « Le village des Jeux doit obéir aux mêmes contraintes », a indiqué Léon Alfred Opimbat.

James Golden Eloué

JEUX AFRICAINS 2015

Les pratiquants de la pétanque veulent participer à la fête

L'initiateur de la Coupe Alfred Raoul plaide en faveur de la sélection de la pétanque comme discipline de démonstration lors des 11^e Jeux africains de Brazzaville 2015.

Fulbert Bokyendzé qui a dévoilé son souhait aux Dépêches de Brazzaville, organisera le 23 février, la 5e édition de la Coupe Alfred Raoul, qui pourrait être la dernière édition. Pour mettre tous les atouts de son côté, le directeur technique de la Fédération congolaise des sports boules entend apporter une innovation à cette compétition dont les règles de jeu ont été adoptées le 19 janvier au cours de la première réunion de prise de contact avec les pratiquants. La compétition opposera seize joueurs de Brazzaville répartis en quatre triplettes contre ceux de Kinshasa. Ils donneront le meilleur d'eux-mêmes pour remporter au terme des deux tours, la coupe mise en jeu. « On fera jouer deux triplettes tirées au sort. Il y

aura un premier score puis un deuxième. Ensuite nous allons comptabiliser les points pour déter-

miner le vainqueur. En cas d'égalité, il y aura un match d'appui », a expliqué Fulbert Bokyendzé, le



Fulbert Bokyendzé

directeur technique de la Fédération congolaise des sports boules. Et l'initiateur de ce tournoi d'ajouter que les compétiteurs de Kinshasa n'attendent que la confirmation de la date. Il lutte pour trouver des sponsors en vue de rehausser le niveau de la compétition qui, selon lui, servira de tremplin pour sa sélection comme sport de démonstration aux 11es Jeux africains. « Nous sommes en pourparlers avec les autorités sportives. Nous pensons jouer cette compétition devant elles pour leur faire comprendre notre détermination à participer aux Jeux africains de Brazzaville 2015 en tant que sport de démonstration », a indiqué Fulbert Bokyendzé.

Une triplette, rappelons-le, est une équipe composée de trois joueurs, notamment un tireur, un intermédiaire, un pointeur, puis une réserve. Au cours de cette épreuve, chaque joueur reçoit deux boules. D'une manière générale, les règles de jeu sont les

mêmes dans toutes les compétitions de pétanque. Mais chacune d'elle a sa spécificité. La partie de pétanque se joue généralement en 13 points, ou 15 pour les compétitions de haut niveau. Il y a deux façons de lancer la boule : pointer ou tirer. Pointer signifie jeter la boule avec adresse pour chercher à s'approcher le plus près du cochonnet. Tirer signifie jeter la boule avec plus ou moins de force afin de déloger la boule adverse qui a déjà le point. Tirer permet de gagner le point de plusieurs manières. Le premier cas consiste à chasser la boule adverse et une boule de l'équipe du tireur devient alors la plus rapprochée du cochonnet. Le tireur ayant fait place nette autour du cochonnet, le pointeur de son équipe peut alors reprendre le point en plaçant sa boule. Cas de figure idéal : la boule du tireur déloge la boule adverse et prend dans le même temps sa place. Il s'agit du célèbre carreau.

James Golden Eloué